

à lire

Kissinger

"Kissinger, Hitler t'a épargné pour que tu achèves son oeuvre". Cette phrase, écrite sur l'une des pancartes portées par un manifestant à Jérusalem, en dit long sur l'accueil hostile réservé par les nationalistes israéliens à la médiation de paix du chef de la diplomatie américaine.

Page A-14

Une de plus, et...

L'équipe pee wee de crosse de Duberger se fait tristement remarquer, aux Jeux d'été du Québec à Trois-Rivières. Sa sauvagerie pourrait lui valoir l'élimination pure et simple.

Page B-1

sommaire

A Québec aujourd'hui	B-6
Arts et lettres	B-5 à B-7
Bandes dessinées	C-13
Bridge	C-11
Consumation	C-2
Décès	C-14
Economie-finances	A-9 à A-11
Feuilleton	C-10
Horoscope	C-12
Ma place au soleil	B-8
Mat mystère	C-3
Mots croisés	C-7
Patron	C-8
Sport	B-1 à B-4
Télévision	A-8

météo

Le vent et la pluie sont encore de la partie aujourd'hui, mais le temps devrait se dégager demain sur toute la province.

Détails page A-2

Les médecins spécialistes veulent plus de \$80,000

Par Roger BELLEFEUILLE

Les médecins spécialistes viennent de déposer, dans le cadre de leurs négociations avec le gouvernement québécois pour le renouvellement de leur participation au régime d'assurance-maladie, des demandes salariales qui leur assureront un revenu annuel moyen brut de plus de \$80,000.

C'est ce qui ressort des rares précisions que LE SOLEIL a pu obtenir, hier, du président de la Fédération des médecins spécialistes de la province de Québec, le Dr Raymond Robillard, qui a décidé de tenter cette année, contrairement à 1970 où la bataille de l'assurance-maladie s'est faite avec fracas, de conclure d'un pas feutré une nouvelle entente avec l'Etat.

"Ce que nous demandons, a expliqué M. Robillard au cours d'une conversation téléphonique, c'est un rattrapage fondé sur la perte réelle du pouvoir d'achat du dollar depuis cinq ans et non une véritable augmentation de traitements.

"Le présent accord, négocié en 1970 et échu depuis juin 1972, permettait un revenu annuel moyen de \$56,000. Cette moyenne a été jugée raisonnable par le ministre des Affaires sociales du temps, M. Claude Castonguay, parce qu'elle correspondait aux revenus réels des hauts fonctionnaires du gouvernement, a-t-il expliqué.

"Nous voulons que cette même base de \$56,000 par année soit maintenue en tenant compte toutefois de l'inflation depuis 1970".

Le Dr Robillard évalue à 8 p. 100 par année la perte du pouvoir d'achat du dollar, ce qui porte à 44 p. 100 le taux de rattrapage exigé par les médecins spécialistes.

Le chiffre de \$80,000 est une moyenne de revenus, ce qui signifie

que certains médecins gagneront aux environs de \$40,000 alors que d'autres, en se basant sur les statistiques de la Régie de l'assurance-maladie de l'an dernier, atteindront les \$250,000.

Les hauts cris

Il s'agit là de chiffres impressionnants pour les gagne-petit. Le Dr Robillard est d'ailleurs conscient de leur impact sur l'imaginaire populaire.

"Certes, les journalistes, entre autres personnes, vont jeter les hauts cris, de la même façon qu'ils l'ont fait lorsque les députés se sont votés une augmentation de 33 pour 100, lance-t-il en prévision, peut-être, d'un débat à l'Assemblée nationale. Mais ils n'ont pas tenu compte du fait qu'il s'agissait pour eux d'un rattrapage de plusieurs années".

Le porte-parole des médecins spécialistes explique en outre qu'il s'agit toujours de revenus bruts. C'est-à-dire qu'il faut déduire de ces montants les prélèvements fiscaux, les cotisations à diverses mesures de sécurité sociale,

les frais inhérents à la pratique professionnelle, comme la location de bureaux et les services de secrétariat.

Le gouvernement a déjà présenté une contre-proposition à la demande des spécialistes, a confié le Dr Robillard, sans toutefois préciser davantage.

Une ombre

Mais une ombre vient de se présenter au tableau des négociations. Le gouvernement fédéral menace en effet de réduire sa quote-part aux dépenses provinciales en matière d'assurance-hospitalisation. Les ministres provinciaux, de la santé ont discuté de ce "danger" cette semaine, à Victoria, et les premiers ministres, réunis, pour leur part, avant-hier et hier, à Terre-Neuve, doivent aussi aborder la question.

Les velléités fédérales pourraient donc avoir une incidence marquée sur les augmentations que la province est prête à consentir aux médecins.

L'entente de 1972, faut-il le rappeler, ne fut pas satisfaisante pour

toutes les catégories de spécialistes. Elle en pénalisa certains, cependant que d'autres furent nettement avantagés.

Mais ce groupe de travailleurs de la santé constitue en soi une grande famille, où les plus riches sont solidaires des plus pauvres. La famille applique dans toute son essence les grands principes de justice distributive.

La Fédération établit donc la moyenne des plus forts revenus et celle des plus bas. Les oto-rhino-laryngologistes (ORL) venaient au sommet et les psychiatres, les urologues et les internistes bons derniers. Les ORL furent donc invités à se délester de quelque \$8,000 par année en faveur de leurs "frères" plus démunis.

Rappelons que les omnipraticiens sont aussi en négociations avec le gouvernement. L'entente dans leur cas est aussi échu depuis juin 1972, mais les pourparlers seraient moins avancés qu'en ce qui concerne les spécialistes.



Le Dr Raymond Robillard

L'Ontario réclame une conférence constitutionnelle

ST-JEAN, Terre-Neuve (PC) — Le premier ministre William Davis d'Ontario a demandé à ses homologues des autres provinces, hier, d'appuyer sa proposition en vue de la tenue d'une conférence fédérale-provinciale pour définir plus clairement le partage des responsabilités entre les deux niveaux de gouvernement.

M. Richard Hatfield, du Nouveau-Brunswick, a d'abord appuyé la proposition puisqu'il est depuis longtemps un défenseur d'une réforme de la Constitution canadienne.

La constitution

Selon M. Davis, de sérieuses difficultés se préparent au Canada parce que le gouvernement central usurpe l'autorité provinciale en prenant en charge des domaines qui sont du ressort des provinces selon l'Acte d'Amérique du nord britannique.

Certaines sources prétendent que les premiers ministres provinciaux sont d'accord pour faire la synthèse de la discussion sur la Constitution, un des sujets favoris de M. Trudeau, mais ils veulent pouvoir se préparer avant une telle conférence fédérale-provinciale. Il semble que déjà le premier ministre Frank Moores, de Terre-Neuve, ait été désigné pour rassembler les opinions des neuf autres, et que les premiers ministres se



Les premiers ministres conservateurs de l'Ontario et de l'Alberta, l'un en campagne électorale, M. William Davis (à dr.), et l'autre, candidat possible à la succession de M. Robert Stanfield à la direction du PC fédéral, s'entretiennent amicalement à la conférence des premiers ministres provinciaux à Terre-Neuve.

Un iceberg a coulé l'Aigle

par Lucien LATULIPPE et J.-Thérèse LEGENDRE

Le navire côtier "Aigle d'Océan" qui a sombré à l'entrée de la baie d'Ungava, après avoir heurté un iceberg submergé, en était à son dernier voyage. Ironie du sort, l'un des quatre membres d'équipage qui ont péri en était, quant à lui, à sa première expérience en mer.

Ce naufrage a entraîné la mort de six personnes. Deux marins se sont noyés et deux autres sont disparus, le

pilote et le mécanicien de l'hélicoptère qui s'étaient portés à leur secours ont aussi péri.

Les deux noyés sont André Paré, âgé de 29 ans, fils de M. et Mme Gloria Paré, du 9823, avenue Royale, à Sainte-Anne-de-Beaupré, et Richard Paré, âgé de 23 ans, fils de M. et Mme Clément Paré, du 10572, avenue Royale, à Sainte-Anne également.

Les deux disparus sont Marcel (Suite à la page A6, 3e col.)

(Suite à la page A6, 1re col.)

Le fort de Lauzon fera peau neuve

par Tom FRECHETTE

Le vieux fort de Lauzon, étiqueté par le gouvernement fédéral comme le fort Lévis numéro 1, sera restauré partiellement, dans quelques années, au coût de \$2,000,000.

Selon le ministre des Affaires indiennes et du Nord, M. Judd Buchanan, le service de Parcs Canada a rattaché ces crédits à un programme quinquennal.

En annonçant la nouvelle, hier, le ministre a expliqué que les travaux commencent en 1977 et qu'ils favoriseraient la restauration des casernes ouest et sud du tunnel, de la poudrière et de deux casernes. De plus, les autres structures seront aussi consolidées.

Présentement, le vieux fort Lauzon est dans un état délabré. Les fossés sont remplis de végétation, les portes d'entrée sont défaillantes, les toitures du logis et des dépendances menacent de s'effondrer ou d'être emportées par le vent, une partie de la muraille est même effondrée, sur le côté sud.

La restauration envisagée sera

à peu près dans le même ordre que celles de la forteresse de Louisbourg, en Nouvelle-Ecosse, des forges du Saint-Maurice, à Trois-Rivières, et du parc de l'Artillerie, à Québec.

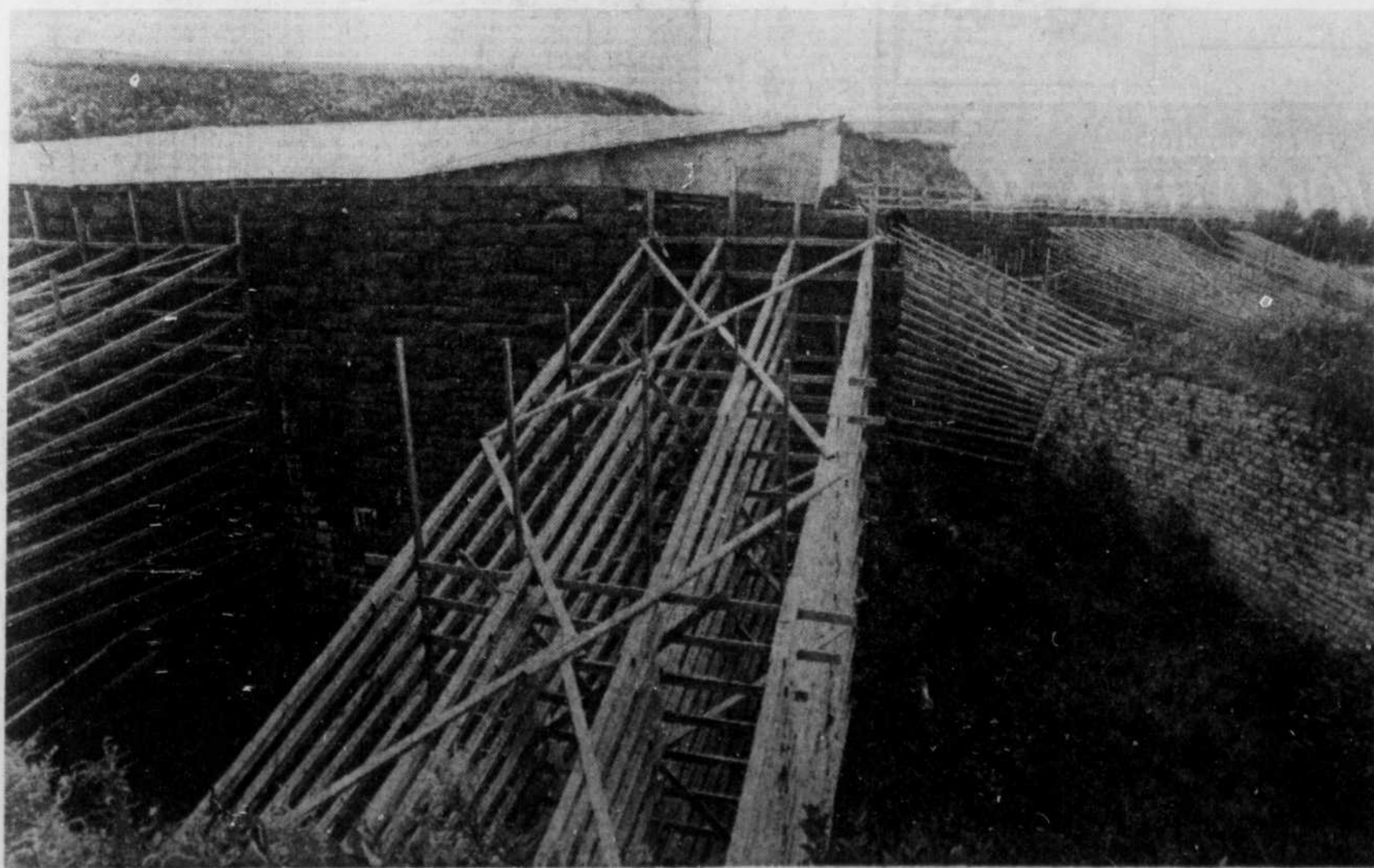
Plus que centenaire

Mis en chantier le 15 juin 1865, le vieux fort de Lauzon demeure aujourd'hui le seul vestige des trois fortifications que les Britanniques avaient construites sur les hauteurs de la rive sud, les deux autres étant situées à Lévis et à Saint-David-de-l'Auberivière.

En 1878, on équipait le fort avec des armes. Au cours de la Première Guerre mondiale, on lui donna une vocation d'arsenal avec le dépôt de munitions, tout en permettant à quelques régiments d'être hébergés avant leur départ pour l'Europe. 20 ans plus tard, soit en 1939, d'autres troupes y furent aussi cantonnées.

Le maire Jean-Marc Lessard s'est dit étonné et réjoui d'appréhender la nouvelle, même s'il avait peine à croire que le projet de

(Suite à la page A6, 1re col.)



Le fort est si usé par le temps que des appuis empêchent les murs de pierres de tomber.

Le Soleil, Jacques Deschênes

Maladie pulmonaire chez la moitié des employés de la Davie

La moitié des quelque 2.050 travailleurs des chantiers maritimes de la Davie Shipbuilding de Lauzon souffrent d'une anomalie pulmonaire. Ce nombre s'ajoute aux 180 d'entre eux qui sont atteints à divers degrés de la sidérose.

Devant l'ampleur du dos-

sier médical mis à jour par l'examen auquel furent soumis les travailleurs, le président du Conseil central de Québec (CCSN), M. Marc Ferland, et le président du syndicat des employés, M. Clément Fleury, ont exhorté les travailleurs concernés à consulter un médecin pour prévenir des effets encore

plus graves de la maladie.

Les examens ont été demandés à l'Hôtel-Dieu de Lévis à la suite des inquiétudes soulevées chez les syndiqués par l'ampleur croissante du phénomène des maladies industrielles. Les résultats, selon M. Ferland, prouvent toute l'urgence de la situation.

Dans les prochaines heures, les représentants syndicaux compléteront le rapport médical et ils vont à prendre les mesures pour

venir en aide aux 180 victimes de la sidérose, cette maladie génératrice de pneumoconioses et de troubles cardio-vasculaires.

Selon le président du CCNSQ, la sidérose est une maladie incurable. Au Québec, les victimes sont hospitalisées et on leur administre, à l'occasion, un traitement d'inhalothérapie. Quelques-uns meurent et le diagnostic stipule alors des troubles cardio-vasculaires.

Si la sidérose ne se soigne

pas, des symptômes peuvent être traités.

Ainsi, un soudeur de la Davie Shipbuilding, M. Roger Latendresse, s'est rendu en Allemagne de l'Est, où les travailleurs bénéficient d'un traitement annuel de six semaines avec salaire payé, pour suivre une cure dont l'objet est de renforcer les muscles du cœur, de façon à améliorer la circulation du sang.

Il ne faut pas croire, a confié M. Ferland, que la sidérose épargne la jeunesse.

Un des plus graves cas de sidérose, à Lauzon, a été observé chez un jeune travailleur, de 28 ans.

La sidérose

Chez M. Latendresse, les premiers signes de la sidérose se manifestèrent en 1968. Ils se sentait fatigué et éprouvait des douleurs dans le dos.

Il passa des examens à l'hôpital Laval et il fut hospitalisé au sanatorium Saint-Joseph-de-Rosemont, où on

se contenta de l'examiner. En désespoir de cause, les médecins lui recommandèrent, à la sortie, de consulter périodiquement un cardiologue.

Selon le témoignage rendu à la CCNSQ, M. Latendresse continue à souffrir de difficultés respiratoires, il manque d'oxygène et les douleurs sont persistantes.

Après un séjour d'un mois dans une clinique d'Etat, en Allemagne de l'Est, il a pu réintégrer son travail.

La sidérose laisse une marque indélébile de poussière de fer sur les poumons. Il est possible d'y faire échec par un programme adapté de conditionnement physique.

Cependant, selon M. Ferland, président du CCNSQ, il faudra convaincre les entreprises et le gouvernement de l'urgence d'apporter certaines mesures pour protéger les travailleurs et apporter une aide concrète à ceux qui en sont déjà les victimes.

la météo



Ce sera nuageux avec des averse, aujourd'hui, à Québec, de même que dans le Bas-Saint-Laurent et sur la Côte-Nord. À Québec, il fera 22 degrés et dans l'est du Québec 18. Aperçu pour samedi: ensoleillé.

prévisions

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions régionales de la météo pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour vendredi, avec un aperçu pour samedi.

Régions de l'Abitibi et de Pontiac-Témiscamingue: dégageant en matinée. Maximum vendredi 18 à 20. Aperçu pour samedi: ensoleillé.

Régions de Chibougamau, la Haute Mauricie, Saguenay, Lac Saint-Jean et la partie nord des Laurentides: possibilité d'un orage dans la partie sud, puis dégageant graduel avec possibilité de quelques averse. Venteux par moments. Maximum 18 à 20. Aperçu pour samedi: ensoleillé.

Régions de l'Outaouais, Montréal, Québec, Trois-Rivières, Cantons de l'Est et sud des Laurentides: nuageux avec averse et un risque d'orage, dégageant par la suite. Venteux par moment. Maximum 22 à 24. Aperçu pour samedi: ensoleillé.

Régions de Rimouski et la Gaspésie: pluie passagère et possibilité d'un orage dans la partie sud, puis généralement nuageux avec quelques d'averses. Venteux par moments. Maximum près de 18. Aperçu pour samedi: dégageant.

Régions de Baie-Comeau et Sept-Îles: averse. Venteux par moments. Maximum près de 18. Aperçu pour samedi: dégageant.

soleil

VENREDI

Lever 4:50 Coucher 18:44 Durée 13:54

marée

SAMEDI

Basse 3h25 Haute 8h20

Basse 15h50 Haute 21h05

ROME

avec accompagnateur

du 18 septembre au 26 septembre (9 jours)

\$595 comprend:

avion, hôtel, petit déjeuner, audience papale, certains tours (compris) et excursions facultatives: Florence, Naples, Capri, Pompei.

832-8535 Réservez tôt, nombre limité.

30^e ANNIVERSAIRE HOLIDAY ON ICE

TROUVEZ VOTRE NOM DANS LES ANNONCES CLASSEES DU SOLEIL



UN QUATUOR DE QUALITE
Habilité, grâce et beauté ne sauraient mieux décrire ces incomparables patineuses

Le concours TROUVEZ VOTRE NOM dans les annonces classées du Soleil commence le 19 août. Tous les jours, jusqu'au 28 août, cinq noms précédés de 2 étoiles y seront cachés. Si vous découvrez le vôtre, vous aurez 48 heures pour vous présenter au Service des ANNONCES CLASSEES afin de réclamer vos 2 billets pour le spectacle de

HOLIDAY ON ICE

DU 28 AOUT AU 7 SEPTEMBRE

NE MANQUEZ PAS DE PARCOURIR LES ANNONCES CLASSEES afin de voir si votre nom y apparaît du 19 août au 28 août



le velours côtelé à l'orientale

Piqué de la broderie des nappes chinoises... revêtu des couleurs de l'orient. Sportif ou raffiné jusqu'au bout des côtes. Le voici, interprété pour l'automne des jeunes occidentales. En rouge, gris, bleu ou brun et en tailles 5 à 11.

À gauche: c'est la veste-gilet toute menue se prêtant bien à la superposition \$17. Sa jupe à godets, boutonnée longtemps, s'accommode bien de longues bottes. \$30.

Au milieu: la jupe portefeuille ceinturée large. Un rien d'ampleur. \$30. La blouse en fibres soyeuses importée de Paris \$15.

À droite: c'est la veste style kimono boutonnée à la une et mi-ceinturée. Empiècement brodé \$32. Sur pantalon élargi à la chinoise \$24.

twik®
1840-1975
simons
célébrant 135 ans de mode à Québec



place de l'hôtel de ville / place sainte-foy

Câblodistribution de l'Est émet à partir du terrain de stationnement de la police

par Robert MALTAIS
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — C'est depuis le terrain de stationnement du poste de police de Rimouski, que Câblodistribution de l'Est Inc. retransmet, depuis 17h, hier, les émissions d'une cinquième station de télévision, soit celle de Chicoutimi, à quelque 2,000 Rimouskiens.

Devant la lutte stérile que se livrent les gouvernements provincial et fédéral sur la télédistribution, le maire de Rimouski et député à l'Assemblée nationale du Québec, M. Claude Saint-Hilaire, a accordé, ayant l'appui total de sa population, l'autorisation au télédistribeur rimouski Raymond D'Auteuil d'ériger l'antenne mobile du ministère québécois des Communications en plein sur le terrain de la sûreté municipale de Rimouski.

Le maire Saint-Hilaire a de plus fait parvenir, hier matin, huit télégrammes à l'endroit des principaux membres du gouvernement Trudeau et

députés de l'Opposition aux Communes, dans lesquels il exige, pour le bien de sa population, une cessation immédiate de cette dispute constitutionnelle, où le Bas-Saint-Laurent sert de champ de bataille.

Dans l'éventualité du "statu quo" de l'attitude d'Ottawa, le conseil municipal de Rimouski demandera alors à sa population de s'élever contre le comportement du gouvernement fédéral.

Cet appui concret du gouvernement municipal a en soi une signification symbolique puisque voici une troisième autorité gouvernementale qui intervient dans la guerre du câble, et pour une première fois après consultation auprès de la population concernée.

D'autre part, le Conseil régional de développement de l'Est du Québec (CRD) a également pris position dans la guerre de juridiction Ottawa-Québec, faisant parvenir à cet effet, deux télégrammes aux ministres fédéral et provincial des Communica-

tions, MM. Gérard Pelletier et Denis Hardy.

Le bureau de direction du CRD de l'Est québécois "trouve immoral que les gouvernements consacrent plus d'énergie à leur querelle de juridiction qu'aux besoins de la population de l'Est du Québec", a fait part le CRD dans un communiqué de presse émis, hier, de ses bureaux, à Rimouski.

Par ailleurs, c'est aujourd'hui que le juge Charles B. Quimper, de la cour provinciale de Rimouski, doit entendre deux poursuites concernant la télédistribution dans le Bas-Saint-Laurent, l'une émanant du ministère des Communications du Québec contre le télédistribeur de Matane, M. François Dionne, et l'autre, de Communications Canada contre le télédistribeur rimouski, M. Raymond D'Auteuil.

Rappelons que M. Dionne, de Matane, détient un permis d'exploitation d'une entreprise de télédistribution du (CRD), tandis que M. D'Auteuil le détient de la Régie des services publics du Québec; c'est à

partir de cette opposition constitutionnelle que la guerre du câble est devenue réalité.

Les observateurs rimouskiens s'accordent à dire que seul un règlement négocié, en d'autres mots politique, et non pas judiciaire, peut mettre fin à ce très fâcheux conflit.

M. Denis Hardy

Pour sa part, le ministre des Communications du Québec, M. Denis Hardy, est d'avis que seul un règlement politique pourra mettre un terme au conflit de la télédistribution dans la région de Rimouski.

Considérant avant tout l'intérêt de la population, le ministre croit que, dans l'immédiat, un moratoire qui s'appuierait sur le jugement rendu par le juge Casey, le 19 décembre 1974, et qui s'accompagnerait par la suite de discussions entre les deux ordres de gouvernement, serait acceptable. Rappelons que ce jugement rendait exécutoire pour les 13 juin à Mont-Joli et 15 août à Rimouski, l'ordonnance émise précédemment par la Régie des services publics du Québec.

Les mineurs de Thetford croient que la grève durera tout l'hiver

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — C'est l'impasse dans le conflit de l'amiante et les 3,500 grévistes de la région de Thetford Mines, qui, avec une certaine anxiété, voient venir les longs mois de l'hiver, se préparent à poursuivre la lutte jusqu'au printemps prochain.

Entre-temps, la CSN (Confédération des syndicats nationaux), qui compte 2,500 membres au nombre des grévistes, pourrait bien entreprendre à travers la province une vaste campagne invitant l'Etat à nationaliser les mines d'amiante, devant l'intransigeance dont font preuve les producteurs en mettant tout en oeuvre pour retarder le règlement d'un conflit qui pourrait durer cinq mois et demi.

D'ailleurs, un vœu en ce sens a été exprimé au cours d'une réunion d'information tenue, hier, à Black Lake, à laquelle assistaient 600 des 1,600 employés à l'heure de la Société Asbestos Ltée.

Cette intervention a suivi l'annonce de l'échec de la récente tentative de la CSN de susciter une reprise des négociations qui sont rompues depuis le 21 mai dernier.

En effet, le plus important producteur de la région, la Société Asbestos Ltée, a jugé insuffisantes et non valables les contre-propositions salariales de la CSN. Cette dernière avait réduit ses demandes salariales de 8

pour 100 (\$0.25 l'heure) par rapport à son projet initial.

Le président du syndicat, M. Oliva Lemay, a réaffirmé que le gouvernement se devait d'intervenir dans le conflit pour rappeler à la raison les sociétés multinationales qui réalisent de gros profits en exploitant des richesses qui appartiennent au peuple québécois.

Les dirigeants syndicaux ont fait savoir qu'ils ne feraient pas de nouvelles contre-propositions expliquant que la balle avait été envoyée dans le camp de la partie patronale. Selon eux, il appartient désormais à la compagnie de reprendre l'initiative des pourparlers.

Des syndiqués ont suggéré que la CSN retire ses contre-propositions et augmente ses demandes initiales dans le but de démontrer aux producteurs que les grévistes sont déterminés à poursuivre la lutte jusqu'à ce qu'ils aient obtenu satisfaction.

Pour sa part, la compagnie Asbestos Ltée a refusé de discuter des contre-propositions syndicales, les qualifiant d'irréalistes pour combler le large écart qui sépare les deux parties. En vertu des demandes corrigées, les syndiqués réclament une augmentation horaire de \$2.70 pour deux ans, cependant que l'employeur offre \$1.60 échelonné sur une période de trois ans et demi.

Au cours de cette réunion d'infor-

mation, les syndiqués ont accepté, par vote de 358 contre 8, de verser l'équivalent d'une journée de travail au

fonds de défense professionnelle de la CSN, après que leur conflit aura pris fin, évidemment.

Manifestation de grévistes demandant le remplacement de l'agence de sécurité

THETFORD MINES — Des grévistes de l'amiante ont manifesté, en fin d'après-midi, hier, aux barrières de la mine Bell Asbestos Ltd., à Thetford Mines, pour réclamer le renvoi des agents du Groupe de sécurité du Québec qui assure la protection des installations de la compagnie depuis le début du conflit.

Ce geste spontané d'un groupe d'employés s'est déroulé après qu'un membre de cette agence de sécurité eut été tenu criminellement responsable, mercredi, à Québec, par le commissaire aux incendies, Me Cyrille Delage, de l'incendie qui a ravagé un entrepôt de sacs d'amiante à la mine Bell, le 12 août dernier, causant des dégâts évalués à \$12,500.

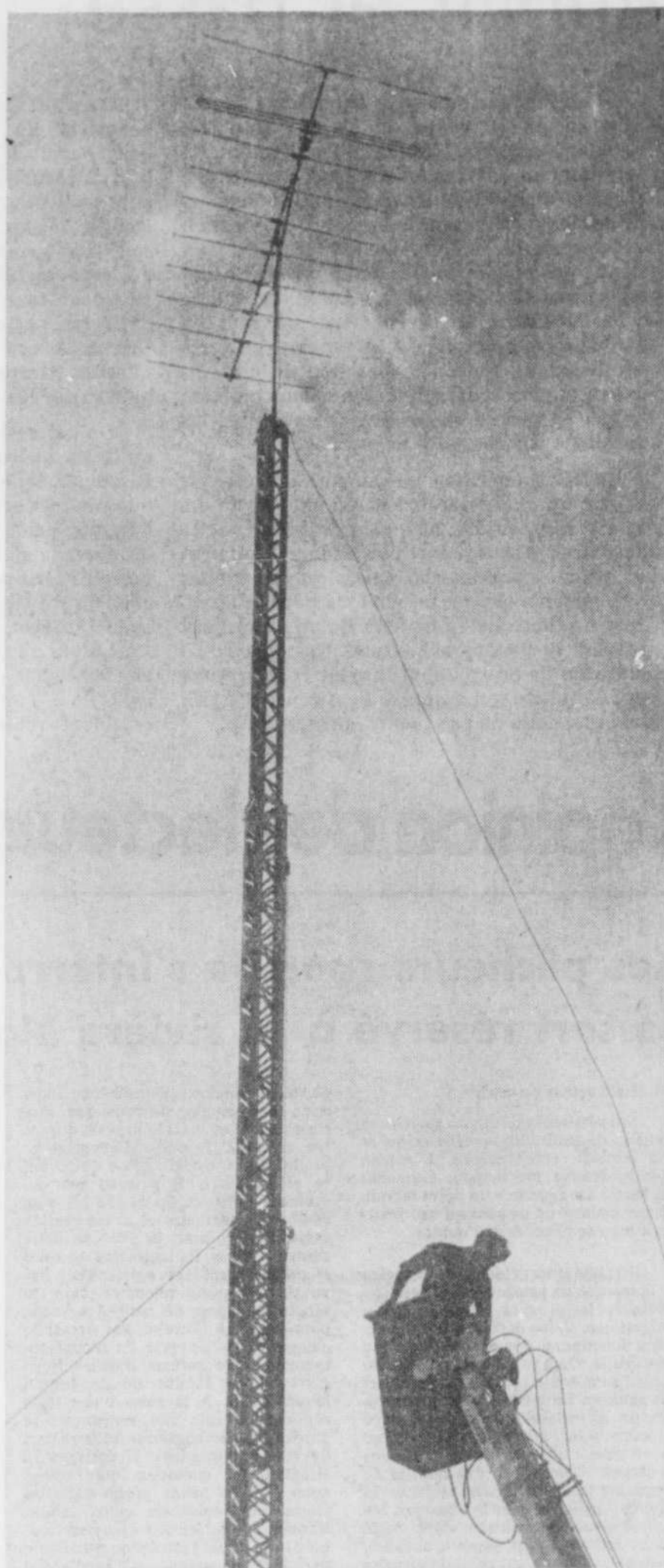
D'ailleurs, Denis Marquis, âgé de 22 ans, demeurant au 37 de la rue Quimet, à Laval-des-Rapides, a comparu, hier, au palais de justice de Thetford, devant le juge de paix

Joseph Lallier. Il a été inculpé d'avoir tenté d'allumer un incendie le ou vers le 7 août, et d'en avoir allumé le 12 août. Il sera traduit devant la cour des sessions de la paix, mardi prochain, à Thetford. Le prévenu a repris sa liberté après avoir souscrit une caution personnelle de \$2,000.

La manifestation s'est déroulée dans le calme. Les participants scandaient: "On ne veut pas que notre usine passe au feu."

LE SOLEIL a appris d'une source fiable que la compagnie Bell Asbestos était sur le point de congédier l'agence de sécurité et de la remplacer par un autre groupe plus sécuritaire.

Par ailleurs, un porte-parole de la société minière, M. Octave Mousseau, a nié avoir imputé aux grévistes la responsabilité de l'incendie, comme le rapportait LE DEVOIR au lendemain du sinistre. Selon lui, le journaliste a mal interprété ses paroles.



Installation de la nouvelle antenne de Câblodistribution de l'Est, à Rimouski.

Deux Montréalais arrêtés à Saint-Etienne de Lauzon

La Sûreté de Québec retrouve pour \$100,000 de marchandises volées

par René LAGACE

Deux Montréalais, âgés de 25 et 33 ans, ont été appréhendés après une chasse à l'homme dans un bois de Saint-Etienne de Lauzon, hier matin. A la même occasion, un camion-remorque rempli de téléviseurs-couleur et de réfrigérateurs d'une valeur d'environ

\$100,000 (le véhicule non compris) a été récupéré par la police municipale de Québec, la nuit dernière. Les policiers ont aussi mis la main sur d'autres butins.

L'histoire, qui tire du roman policier, il faut le dire, a débuté le 8 août lorsqu'un camion-remorque transportant un chargement d'huile

pour scies à chaîne avait été volé sur le terrain de la firme Maurice Rousseau, dans le quartier Duberger, de Québec.

Le camion fut retrouvé un jour plus tard, sans son chargement qui devait alimenter les usagers de scies mécaniques de presque tout l'Est du Québec.

Puis le 13 août, un camion-remorque était volé sur le terrain de Transport Idéal, rue Conway, dans le centre industriel de Saint-Malo. Il transportait 721 caisses de savon en poudre et 250 caisses de jus de raisin. Le véhicule était trouvé le même jour, mais sans sa cargaison.

Un peu après minuit, hier, un camion-remorque de Richard Transport, sur le boulevard Wilfrid-Hamel, à Québec, disparaissait avec \$100,000 de téléviseurs et réfrigérateurs.

Ce que les voleurs ne savaient pas, c'est que le sergent-détective Fernand Roy, aidé du détective Yvon Val-

lée, les épiait depuis le deuxième vol.

Le duo conduisit le camion à Saint-Etienne, dans un entrepôt de tôle ondulée en forme d'ancien abri contre les raids aériens.

Le sergent Roy et quatre hommes de la sûreté municipale étaient déjà aux aguets, cachés dans un boisé face à l'entrepôt. Le camion-remorque à l'intérieur, les policiers décidèrent d'agir.

Les deux voleurs avaient commencé à vider la remorque de son contenu... à peine deux téléviseurs en étaient sortis.

Ils avaient prévu le danger d'être coincés à l'intérieur et lorsque les voitures fantômes des policiers surgirent dans l'entrée, ils se sauvèrent par l'arrière, par un trou qu'ils avaient pratiqué dans la tôle.

Le sergent Roy, voyant les hommes se sauver dans le bois, demanda l'aide de la Sûreté de Québec. Ce corps policier dépêcha plusieurs hommes (certains venant de Sainte-Anne-de-Beaupré) pour prêter main-forte aux agents de la police municipale. Il s'agissait de membres de l'unité d'urgence sous les ordres du caporal Roy (aucun parenté avec le sergent), lequel demanda aussitôt le chien Fritz et son maître, l'agent André Bernier.

Les deux lascars furent rapidement capturés par ce déploiement des forces de l'ordre.

A l'intérieur de l'entrepôt, on a trouvé le camion-remorque et sa cargaison, une petite voiture de location, la cargaison d'huile, et des caisses de jus de raisin et de savon en poudre. Une partie du jus de raisin et du savon en poudre avait déjà été vendue.

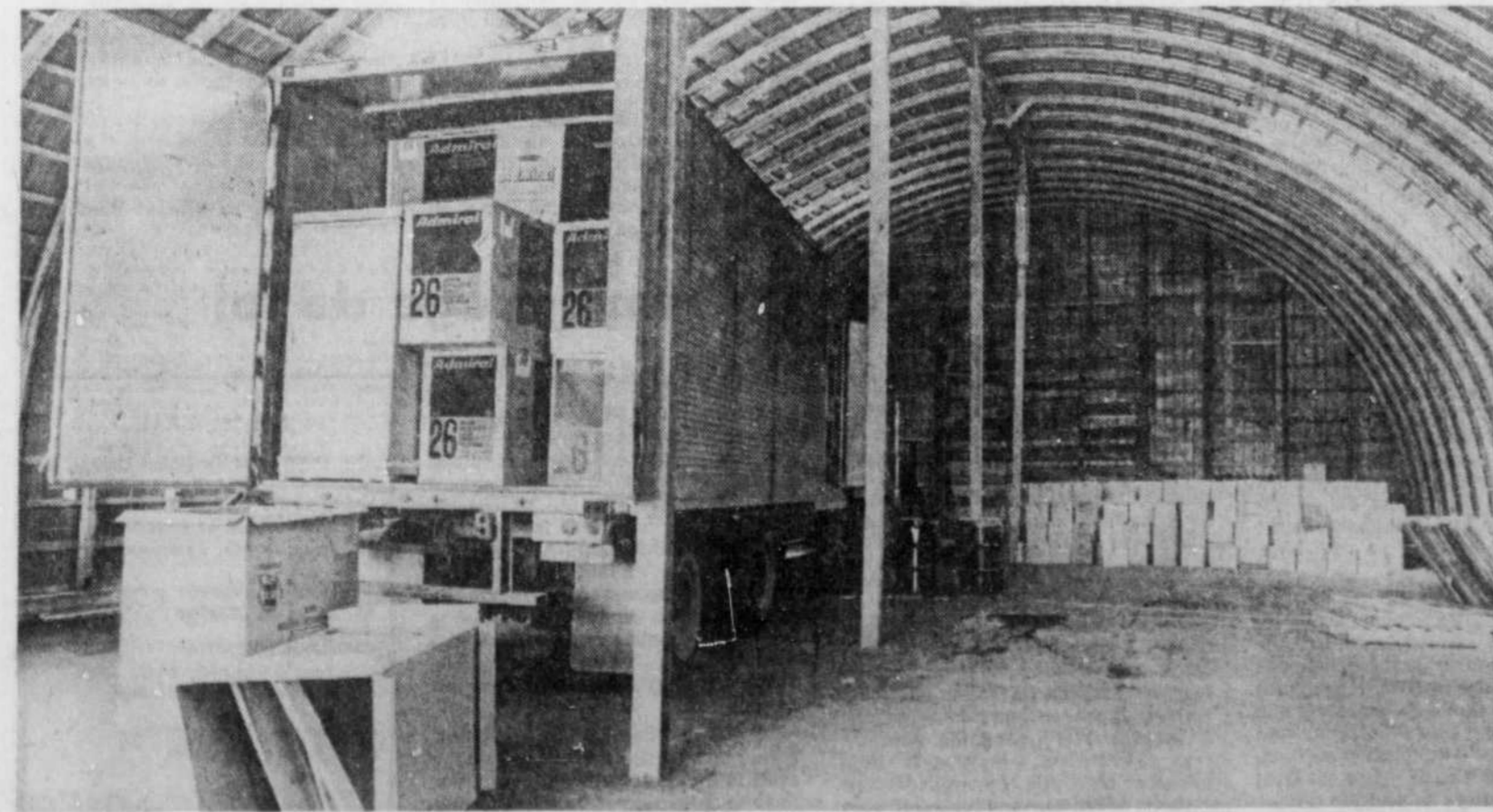
A Sainte-Foy, devant un motel où demeuraient les deux Montréalais, on a saisi une camionnette qui servait à la livraison de la marchandise volée... car il faut dire que ces messieurs s'étaient faits marchands en gros et utilisaient de fausses formules de livraison pour écouler la marchandise chez d'honnêtes marchands.

L'entrepôt, situé à cinq milles au nord de la sortie 188 de la route 20, sur la route Lagueux, avait aussi été légalement loué.

L'inspecteur Gérard Maheux, directeur des relations publiques de la sûreté municipale, a loué le travail des deux enquêteurs et l'aide apportée par la SQ.

Questionné sur les méthodes d'enquêtes du sergent Roy, un as de la force policière, l'inspecteur avait soudainement perdu la parole.

Les deux suspects ont été interrogés toute la journée, hier, et ils devaient être traduits en cour des sessions de la paix, aujourd'hui.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Ce camion-remorque rempli de téléviseurs contient une partie du butin qui a été récupéré dans un entrepôt de Saint-Etienne de Lauzon, hier, par la police de Québec.



ACUPUNCTURE
Clinique d'Acupuncture de Québec
Personnel qualifié
à votre service depuis 3 ans
466, de la Couronne, suite 504
Québec
522-2588

l'éditorial

Impair et passe

A voir les réactions qui s'enchaînent depuis l'annonce de la visite du secrétaire d'Etat Kissinger au Proche-Orient, tant en Israël qu'à l'extérieur de ce pays, on se rend compte que beaucoup d'observateurs craignent de ne pouvoir distinguer l'impair de la passe. La question n'est pas résolue, selon toute évidence, les jeux ne sont pas encore tous faits et les mises sont proportionnelles aux défis. Après la guerre civile du Liban, les événements se sont en quelque sorte précipités. A tel point qu'on parle maintenant de rencontre possible de certains leaders arabes et israéliens en communication directe, ce qui ne se serait pas vu depuis les accords de Rhodes, sans aucun doute.

En effet, pourquoi ne pourrait-on pas voir un jour un chef israélien et un chef égyptien, par exemple, ou un autre chef arabe, se parler dans l'oreille sans passer par les intermédiaires des grandes puissances? Quels que soient les arrangements qui seront conclus pour le Sinaï, il est évident que ce ne sera qu'un autre petit pas vers la paix israélo-arabe. Tôt ou tard, il faudra qu'ils en viennent là pour conclure une paix définitive qui assurera l'existence d'Israël ainsi que celle de ses voisins ou vice-versa.

C'est d'ailleurs une question qui intéresse beaucoup de pays, beaucoup de religions, beaucoup de crises para-militaires et politiques, bref la sécurité de plusieurs parties du monde, non seulement les pays engagés dans des conflits locaux dans ce secteur. Quoi qu'il en soit, le match économique est loin d'être négligeable. La crise du pétrole relève en bonne partie de la rivalité des puissances engagées dans les règlements des conflits du Moyen-Orient. A cet égard, la partie se joue sans quartier ou presque. La ligne dure ou souple ne peut éviter les coups de jarnac.

On en retient deux, par exemple. Depuis qu'il est question de la reprise du voyage de Kissinger, la Jordanie et la Syrie se sont mises en vedette. Car si la question du Sinaï importe à l'Egypte, celle du Golan importe à la Syrie. Par ailleurs, la question palestinienne devient un nouvel enjeu pour la Jordanie. D'où les démarches du roi Hussein, plutôt allié des Etats-Unis, avec la Syrie, plutôt alliée de l'URSS. Israël s'est alors dit prêt à négocier aussi avec Damas sur les lignes de désengagement éventuel dans le Golan. Les garanties de Washington qui semblent vouloir accompagner les futurs ac-

cords égypto-israéliens ne sont évidemment que sur papier. L'Uncle Sam semble ne rien négliger pour payer de sa personne en dépit des risques à courir, mais il se pourrait qu'il n'en fasse rien, si le voyage de Kissinger était inefficace, ce qui semble peu probable. De toute manière, dans l'esprit de l'opposition à Jérusalem, l'exemple du règlement du Vietnam jette des doutes quant à l'éventualité d'une paix au Proche-Orient. Si la paix de Kissinger autour de Suez allait ressembler à celle de Saïgon... Le rapprochement jordano-syrien y est pour quelque chose. Ote-moi d'un doute, disait don Diègue dans le Cid. La question des Maures est cependant venue à la rescousse.

En outre, la question du pétrole comporte une clause spéciale, dans l'avant-projet dévoilé par la presse israélienne. Aujourd'hui qui dit arabe dit pétrole. L'OPEEC en est saturé; or, on vient d'accuser l'Irak, plutôt allié de Moscou, de vendre secrètement son pétrole à des prix inférieurs à ceux de l'OPEEC, selon des sources d'information du Liban. L'Irak aurait-elle alors brisé le cartel? S'ensuivra-t-il des pressions empêchant l'OPEEC de remonter encore ses prix à Vienne le mois prochain? Par ailleurs, cette

action de Bagdad vise-t-elle à faire prendre conscience aux pays producteurs de pétrole que les pays consommateurs sont en train de réduire leurs importations et qu'une nouvelle hausse des prix pourrait être catastrophique pour les pays arabes?

Un autre point à considérer, c'est l'influence de Moscou qui certainement se joue dans ce pays. Or, on se souvient que l'URSS a haussé d'un coup sec au début de l'année et d'une manière considérable le prix du pétrole qu'elle vend à ses pays satellites d'Europe orientale. Ceux-ci ont encaissé le coup sans mot dire tout en vidant leurs caisses, mais l'action de l'Irak serait-elle de venir en aide à l'URSS sur le plan de la concurrence internationale? Aura-t-elle des effets sur les autres pays arabes? La Syrie, l'Irak et l'Iran sont toujours à couteaux tirés et leurs frontières sont scellées. Bagdad frappe-t-elle Téhéran dans ses oeuvres vives? Qu'arrive-t-il alors pour l'importance du pétrole du Sinaï? Il semble bien que dans tout règlement au Proche-Orient il sera toujours difficile de dire si la passe est un impair.

Antoine TREMBLAY

l'opinion des lecteurs

Les pêcheurs sportifs s'interrogent sur le sort réservé à la rivière Matane

M. le rédacteur en chef,

Les véritables pêcheurs sportifs se posent de multiples questions quant au sort de cette rivière. L'incurie administrative provinciale, régionale et locale est rendue à un point tel que la renommée de ce cours d'eau pourrait bien sombrer dans l'oubli.

Il existe trois principaux obstacles à la montée du saumon dans la rivière Matane: le premier, c'est la passe migratoire. Cette dernière n'a jamais bien fonctionné depuis qu'elle a été construite. On a voulu la construire en béton sans tenir compte de l'instinct du saumon. Dans cette passe migratoire, on a installé une grande glace (encore pour attraction touristique) pour mieux voir le poisson. Soyons réalistes! N'est-il pas plus naturel de regarder le saumon dans le lit de la rivière, près du pont? Observez les agissements du saumon dans cette cage artificielle. Il semble exténué, fatigué et incertain s'il va poursuivre la montée ou rebrousser chemin; ce qui arrive dans bien des cas.

Pendant plusieurs jours de juillet, j'ai observé un groupe de quelque huit saumons qui ne cessaient d'aller et de revenir le long de l'écluse et lorsque la marée se retirait, ils redescendaient le courant plutôt que de gravir les échelons de la passe migratoire. Tous les pêcheurs expérimentés s'accordent à dire que cela est un obstacle à la montée du poisson et qu'il faudrait y remédier immédiatement. Je serais très curieux de savoir ce qu'en pensent nos grands connaisseurs que sont les biologistes. Malgré la demande faite aux autorités par l'association de chasse et pêche de Matane pour corriger la situation, rien n'a bougé. Je serais d'avis qu'il faudrait former un mouvement de masse de toutes les associations de la ville pour faire agir les responsables de cet état de choses. Tant et aussi longtemps que l'on s'en remettra à des gens de la trempe de Gérard-D. Levesque (rivière Nouvelle), il existe bien peu d'espoir de réussite. Ici, je m'adresse aux pêcheurs plus âgés et je pense que vous serez d'accord avec moi: rappelons-nous des bonnes années 50 et 60 alors que le saumon n'était pas arrêté par des barrières métalliques. Hélas! jamais plus nous ne connaîtrons des joies aussi grandes que celles que nous avons éprouvées dans les captures du roi des poissons. On dirait que l'homme dans ce domaine, comme dans bien d'autres, se plaît à détruire ce que la nature a conçu ou bâti. Permettez-moi une petite anecdote: lorsque le gouvernement s'est préoccupé de notre rivière pour la première fois, nous avions une passe migratoire qui fonctionnait à merveille. Elle était construite en bois qui, avec les années, s'était recouverte de limon constituant un passage naturel pour le poisson. Après avoir fait poser une barrière métallique dans le but de compter les saumons, un fonctionnaire du gouvernement fit assécher la passe migratoire et peindre en blanc un espace pour mieux voir le saumon (attraction touristique).

Après avoir décrit un premier obstacle, il faut s'attaquer au deuxième qui se trouve à quelque deux milles de Matane. Cette entrave se situe à la sortie du sanctuaire. Trop longtemps, le saumon demeure emprisonné à cet endroit à cause du manque de volume d'eau sur les paliers de l'écluse. Combien de fois ai-je vu des saumons essayer de sauter cette écluse et ils en étaient incapables à cause d'un mince filet d'eau. Les pseudo-connaisseurs diront que c'est naturel

de voir le saumon séjourner longtemps dans le sanctuaire. Je vous dirai que c'est faux et en voici la preuve: durant les années 60, le même phénomène se produisait et, comme guide de pêche, je constatais qu'il y avait peu de saumons dans les fosses. Je me suis rendu au sanctuaire et, à ma grande surprise, il y avait là près de deux cents saumons. Ils nageaient en rond et, en observant leurs agissements, j'ai vu des poissons retomber dans le sanctuaire après de multiples sauts, pour franchir l'écluse. J'ai demandé aux gardiens pourquoi ils n'augmentaient pas le volume d'eau. "Nous n'avons pas l'ordre de le faire", m'ont-ils dit. A la suite d'une telle réponse, je suis allé rencontrer le garde-pêche en chef pour lui faire part de mes constatations. Il corrigea la situation et, quelques jours après, nous faisons bonne pêche dans les fosses en amont de cette écluse. Rappelez-vous Messieurs les responsables locaux que l'attraction principale dans la pêche au saumon, c'est d'abord et avant tout de le voir lutter lorsqu'il est happé par une mouche. Voilà l'attraction qui peut constituer une véritable attraction touristique; c'est cela que le professionnel comme l'amateur demande.

Enfin, j'en arrive à un troisième obstacle et le pire d'entre tous. Je suis sûr que vous l'avez deviné: "Le Braconnage". J'en ai parlé souvent dans le passé, mais les autorités sont demeurées en grande partie sourdes à mes remarques. Cette méthode éhontée de la capture du saumon est à la

vogue sur la rivière Matane plus qu'elle ne l'a jamais été dans le passé. Tous les moyens sont bons: dynamite, filet, lancer léger, l'accrochage, etc. Inutile d'expliquer davantage et de vous raconter ce que j'ai vu sur la rivière lors de mes excursions de pêcheur et d'observateur. Tous les véritables pêcheurs sportifs que vous rencontrez sont exaspérés de cette situation dégoûtante. D'ailleurs, bon nombre de pêcheurs étrangers ont exprimé leur pensée dans les journaux contre cette forme de vandalisme.

Que font les responsables de la rivière dans une telle situation? Est-ce que le travail des gardes-pêche ne consiste qu'à regarder le permis de pêche et à le signer? Il ne faut pas se contenter d'une patrouille en hélicoptère. Nous savons tous que les pirates braconniers travaillent la nuit; c'est alors qu'il faut essayer de contrecarrer leur action. Lorsque vous allez pêcher le matin et que vous voyez des saumons de vingt livres morts emportés par le courant: cela vous donne la nausée.

Permettez en terminant, que je demande à toutes les honnêtes gens de notre région et d'ailleurs de revendiquer l'aide nécessaire et indispensable pour conserver la renommée de notre rivière. Nous en avons besoin pour le sport et notre industrie touristique. Seule, une vitalité collective peut sauver ce beau patrimoine.

Lucien Fallu,
Président du comité de saumon.
Matane

Une population trop passive

M. le rédacteur en chef,

A discuter de politique avec les gens, on se rend compte jusqu'à quel point les Canadiens-français sont affligés de la mentalité de l'esclave et se complaisent dans cet état. Ils n'envisagent pas le jour où ils pourraient améliorer leur sort et celui de l'ensemble de la société.

Beaucoup d'entre eux ne lisent pas les journaux, et ne prêtent que peu d'attention aux nouvelles; par conséquent, ils ont peu d'opinions personnelles, mais adoptent sans réfléchir des opinions toutes faites. Les faiseurs d'élection en profitent alors pour leur rentrer de force dans le crâne des slogans et des affirmations grossières.

Ces gens ont très peur du changement, car on leur a fait croire que leur situation pourrait être pire. On les a convaincus que l'assistance sociale, l'assurance-chômage, les pensions de vieillesse sont des cadeaux, des faveurs du gouvernement, et qu'ils pourraient les perdre. Le député fait un tapage du diable pour chaque subvention, chaque octroi qu'il obtient, alors que tout cela n'est qu'une redistribution normale des taxes et des impôts qui nous égorgent.

On a même fait croire aux gens que le gouvernement fédéral pouvait, ô miracle, redistribuer plus d'argent qu'il n'en vient en chercher dans nos poches. Comme si le gouvernement créait de l'argent.

Et la morale publique alors! On a fait croire aux gens qu'il est normal et acceptable que tout le système économique et politique fonctionne à grands

coups de pots-de-vin, d'influence et de tractations. On leur dit que les gens honnêtes n'existent plus, et qu'il est normal que les gens au pouvoir profitent de leur situation pour s'enrichir. Que certains députés paugaient un peu fort dans l'assiette au beurre, qui s'en préoccupe? Et surtout, on leur fait croire dur comme fer que l'opposition n'est pas plus honnête, et que mieux vaut engraisser des cochons gras que des cochons maigres. La mentalité du: "Autant en profiter; si ce n'est pas moi, ce sera un autre". Et vogue la galère!

L'autre partie de la population, les profiteurs de tout acabit, n'ont pas intérêt à ce que ça change. L'industriel qui a un contrat avec l'Etat, le travailleur qui a eu son emploi par patronage se croit lié à la vie à la mort. Le maire du village a peur de perdre des octrois, il doit se tortiller du bon bord. Le marchand approuve toutes les opinions. Le bureau d'ingénieurs ou l'étude de notaires qui reçoivent des contrats du gouvernement, demandez-leur s'ils désirent le changement? Bien sûr que non, ça va trop bien, hurions avec les loups.

Des peccadilles comme l'avenir de la langue, l'amiantose, la United Aircraft, la main-mise étrangère sur nos richesses naturelles, la dépendance politique du Québec? Qu'est-ce que vous voulez que cela leur fasse. Tout ça, ce n'est pas leurs problèmes. Non, c'est le problème de leurs maîtres; mais leurs maîtres ne sont pas d'ici.

Jean-Guy Breton,
St-Joseph,
Beauce-Nord.



Les Indiens sont dans une situation pénible dans la réserve de la Romaine

Honorable Judd Buchanan
Ministre des Affaires Indiennes
et du Nord
Ottawa, Canada.

La présente est pour faire suite à un voyage que j'ai effectué récemment sur la Côte Nord du Fleuve St-Laurent entre Sept-Îles et Lourdes de Blanc Sablon au Québec.

Pendant ce voyage, j'ai eu à constater une fois de plus combien pénible est la situation des Indiens autochtones qu'on a rassemblés à la Romaine, ce petit îlot sablonneux qui s'en va mourir dans les eaux du Golfe.

En effet, ces gens n'ont pour voyager qu'un service irrégulier d'avion et le navire Fort Mingan, opéré par les agences Maritimes de Rimouski. Pour monter sur ce navire, ces Indiens doivent montrer patte blanche. Comme exemple, à un endroit, un Indien voulait monter sur le navire en payant son billet comme tout le monde. Les officiers du navire lui ont refusé l'accès jusqu'au moment où deux de ses amis réussirent à le convaincre de l'accepter à bord.

Dans la salle à manger du navire, nous étions un soir en train de déguster quelques tranches de saumon frais en compagnie de touristes américains, quand se sont amenés une famille d'Indiens. Ils étaient quatre, le mari, la femme et leurs deux enfants. Ils se sont assis à une table, nous ont regardé avec de grands yeux. Mais personne n'est allé les servir. Ils sont repartis et ont regagné leur petit coin de navire. Là ils ont mangé un sac de chips et une barre de chocolat achetées au bar du navire. Ce bar n'est ouvert que quelques minutes à chaque jour.

Et dire que nous, on venait nous accueillir à la porte de la salle à manger et on nous guidait presque par la main jusqu'à notre table. Quant aux touristes américains qui occupent le navire, ils étaient pour ainsi dire transportés jusqu'à leur table.

A la Romaine, cette réserve ghetto que vous avez créée pour eux autres, j'ai vu à 3 heures de la nuit des femmes nous offrir des objets fabriqués de leurs mains. Elles ne savent pas le prix de leur marchandise et on leur offre ce qu'on veut.

Comment un pays peut-il protéger la liberté des autres peuples sous la blanche bannière des Nations Unies, quand il a sur son propre territoire des droits fondamentaux à protéger.

Si jamais nous devenions une minorité, je ne peux qu'espérer qu'on ne nous réservera pas le même sort.

Ne sommes-nous pas des étrangers dans ce pays.

Antoine Lajoie
C.P. 505
Québec Haute Ville
Québec 4

Un témoignage de foi

M. le rédacteur en chef,

L'église de Saint-Joseph-de-la-Rive datant du début du siècle mérite d'être vue. Elle est tellement située près de la mer que les vagues viennent se briser sur le mur qui la protège. Sans cette protection les grandes marées l'atteindraient. A l'intérieur de cette église, ce sont de vrais bijoux partout qui frappent le regard. Tout ce qui nous attire vers ce qui incarne la beauté de ce petit temple de Dieu sera pour moi un beau souvenir. Cela aidera à adorer Dieu et à contempler Ses oeuvres.

A la vue de tant de perfection, cette petite église m'a inspiré qu'il y avait là une source de foi chrétienne pour tous les fidèles de Saint-Joseph-de-la-Rive.

Georges Bergeron,
Waterville,
Qué.

LE SOLEIL

est publié par Le Soleil Limitée

Président du conseil
d'administration et éditeur:
M. Jacques-G. Francoeur

Président et directeur général:
M. Paul-A. Audet

Rédacteur en chef et
directeur de la rédaction:
M. Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
M. Claude Masson

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs et doivent être courtes. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

la page cinq

Document

Le ministre des Affaires municipales, M. Victor C. Goldbloom, a présenté mercredi, en soirée, le rapport de la Commission d'enquête sur l'administration et la gestion de la Société d'habitation du Québec. Les commissaires estiment que la SHQ a tout à fait failli à la tâche. Nous publions aujourd'hui deux extraits de ce document.



Une autre réalisation de la Société d'habitation du Québec.

La Société d'habitation du Québec: un échec

La Société d'habitation du Québec étant une corporation publique, sa fonction d'exécution en matière d'habitation et de rénovation est doublée d'une fonction sociale. En effet, il lui appartient d'établir des règles selon lesquelles les gens auront accès à la propriété immobilière et à celle des logements à loyer modique.

De plus, comme elle est limitée par son budget dans la construction d'habitations subventionnées, elle doit établir les règles d'après lesquelles elle construira des habitations dans les municipalités du Québec.

La Commission constate à regret que tel n'est pas le cas et que la Société d'habitation du Québec n'a jamais établi, si ce n'est que dernièrement, de normes directrices dans le choix des municipalités dans lesquelles doivent être construites les habitations subventionnées. La Société ne semble pas avoir utilisé toute la diligence voulue dans la recherche de son premier objectif qui est de servir la population du Québec. Si nous prenons l'exemple de la programmation en 1974, les administrateurs de la Société insistent sur le fait qu'ils ont pu dépenser tout l'argent qui leur a été accordé malgré de sévères contraintes temporelles. Ceci illustre encore une fois le manque de compréhension dont nous parlions plus haut, car n'importe qui peut dépenser n'importe quel montant d'argent. Bien que la Commission comprenne que la Société a dû dépenser cet argent dans un très court laps de temps, parce que l'entente ne fut signée qu'en septembre 1974 et que cet argent devait être engagé avant le 31 décembre 1974, elle trouve surprenant que la Société n'ait pas déjà possédé un plan directeur d'implantation des habitations subventionnées au

Québec. En effet, si la Société avait planifié l'attribution d'habitations subventionnées selon les besoins spécifiques d'une région ou d'une municipalité, le tout selon les demandes qui lui étaient parvenues, elle aurait pu éviter plusieurs des difficultés qu'elle a rencontrées. En effet, l'attribution de ces sommes s'est faite en un temps record sans aucun principe directeur, tant et si bien qu'après avoir distribué l'argent selon les régions administratives du Québec, la Société s'est rendu compte qu'elle avait dépassé le montant qui lui était alloué et elle dut en enlever à certaines régions et à certaines municipalités. Le sens facteur temps ne peut expliquer les difficultés rencontrées dans l'attribution du montant reçu de la SCHL. Si la Société avait eu un plan directeur d'implantation des habitations subventionnées, elle aurait pu distribuer cet argent adéquatement selon des principes pré-établis, tenant compte des besoins de la population du Québec. La Société sur ce plan, est victime d'un manque de planification à long terme partout au niveau de la direction générale des opérations, dont la préparation lui incombait. Cette situation doit être corrigée.

La Société d'habitation du Québec devrait aussi jouer un rôle dans l'établissement d'une politique d'habitation au Québec. Ses efforts dans ce sens, s'il y en a eus, sont demeurés sans résultats. La SHQ devrait prendre l'initiative, conjointement avec le ministère des Affaires municipales, de définir une politique de l'habitation au Québec. Cette politique servirait non seulement de guide dans la distribution des sommes que la Société consacre à l'habitation, mais aiderait les municipalités locales et leurs offices municipaux d'habitation dans la planification de l'habitation sur leur territoire.

Sans vouloir interpréter la Loi, nous croyons qu'il appartient à la Société d'habitation du Québec, en vertu de l'article 3 de sa loi, de prendre l'initiative de l'élaboration d'une politique d'habitation au Québec et ce, conjointement avec le ministère des Affaires municipales et les autres ministères concernés. Pour ce faire, elle n'a qu'à se servir du pouvoir de réglementation générale qui lui est donné par le paragraphe L de l'article 67 de sa Loi.

Nous soulignons l'inaction de la Société d'habitation du Québec sur ce point et souhaitons que des réformes puissent mener à l'élaboration d'une véritable politique d'habitation au Québec.

Après l'étude de nombreux dossiers de constructions, la Commission a noté avec regret l'absence totale de normes directrices concernant la qualité des habitations subventionnées. Le cahier de demandes de propositions ne contient pas de demandes suffisamment précises concernant la qualité des matériaux et la qualité en général de la bâtisse. La seule norme écrite à laquelle doivent se fier les entrepreneurs est le Code national du Bâtiment, doublé du CCCC et des codes municipaux là où il y en a. Cependant, le Code national du Bâtiment est un document qui a été conçu pour le Canada en son entier, sans tenir compte des différences qui peuvent exister entre Vancouver et Frobisher Bay par exemple. Bien que les normes du Code national du Bâtiment soient en général acceptables au Québec, elles ne sont pas suffisantes sur un nombre important de points, tant à cause du climat que de la disponibilité et de la destination de certains matériaux. Il appartient selon nous au groupe de recherches et normes d'ajouter aux exigences du Code

national du Bâtiment pour créer un cahier de normes répondant aux besoins du Québec. De plus, les bâtiments construits ou financés par la SHQ étant amortis sur 50 ans, il faut s'assurer que le bâtiment pourra tenir le coup pendant cette période.

Un autre aspect ignoré par la Société d'habitation du Québec est celui de l'habitabilité et de la composition sociale des logements subventionnés. A titre d'exemple, il devrait y avoir des normes spécifiques pour les habitations pour personnes âgées, compte tenu de l'âge et du degré d'incapacité des gens qui y habiteront. De plus, on ne semble pas tenir compte du genre et des habitudes de vie des gens devant demeurer dans les habitations à loyer modique lors de l'élaboration des projets: ceci va évidemment à l'encontre des objectifs fondamentaux énoncés dans la loi créant la Société. Lorsque l'on veut répondre aux besoins d'une population, les facteurs sociaux doivent avoir prépondérance sur l'unique rentabilité du projet.

De même, des cas de vandalisme ou autres problèmes sociaux ont souvent été rapportés concernant la composition sociale de ces habitations. Nulle part, il n'en est fait mention dans les documents de la Société d'habitation du Québec, même si certaines personnes interrogées en ont fait amplement état.

A notre avis, le groupe recherches et normes est une des composantes les plus importantes de la Société d'habitation du Québec et nous sommes forcés de constater qu'il n'a pas joué son rôle à venir jusqu'à maintenant.

Un conseil d'administration incompetent

Le premier reproche que nous pouvons adresser à l'endroit du conseil d'administration de la SHQ concerne sa composition. En effet, sur cinq membres, quatre peuvent être qualifiés d'administrateurs et un seul d'ingénieur professionnel. Comme une bonne partie des décisions du conseil d'administration porte sur l'approbation de projets de construction, et par conséquent de sujets techniques, sa composition le rend dépendant des conclusions faites par d'autres sur les problèmes techniques de construction. En effet, le conseil d'administration n'est pas à même de se former une idée propre et ses membres doivent prendre des décisions sur la foi de conclusions faites par d'autres, lesquelles conclusions, ils ne peuvent vérifier faute de connaissances techniques ou légales appropriées.

Le conseil d'administration ne pouvant agir seul, il doit inévitablement déléguer des pouvoirs. C'est ce que le conseil d'administration de la SHQ a fait en créant les trois directions de la Société et le groupe de

recherches et normes. Cependant, il ne suffit pas de déléguer une responsabilité ou un pouvoir, il faut en contrôler l'utilisation. Or, de l'avis même du président de la SHQ, le conseil d'administration de la SHQ ne contrôle pas et ne semble pas avoir les connaissances nécessaires pour contrôler l'exercice de cette délégation. Ils sont réduits, comme mentionné plus haut, à prendre des décisions sur la foi de conclusions tirées par d'autres sans pouvoir vérifier par eux-mêmes la justesse de ces conclusions. Tel que nous le verrons plus loin, cet état de faits est flagrant surtout en ce qui concerne les activités de la direction générale des opérations.

Une gestion efficace et une saine administration exigent que le conseil d'administration d'une corporation, soit privée, soit publique, possède le contrôle absolu de son entreprise. C'est dans cet esprit qu'il est surprenant d'entendre le président et les administrateurs avouer ne pas avoir les connaissances ou les moyens nécessaires pour contrôler efficacement les

activités de leurs subordonnés. Malheureusement, c'est la situation qui prévaut actuellement à la Société d'habitation du Québec. En effet, certains membres du conseil d'administration ne semblent pas avoir assumé pleinement le rôle premier de l'administrateur de corporation, à savoir veiller à l'exécution des directives du conseil d'administration puisque c'est ce dernier qui est responsable de la bonne marche de l'entreprise. Ses membres ne doivent pas oublier que les pouvoirs, qu'ils ont délégués à des directions générales ou à des individus, ont d'abord été délégués au conseil d'administration et que c'est ce dernier groupe et ses membres qui sont responsables de la bonne administration de l'entreprise.

Une autre chose qui nous a frappés, c'est le manque d'importance accordée à cette responsabilité par certains membres du conseil d'administration de la SHQ. En effet, les membres en question cherchaient à faire porter par d'autres, et souvent leurs subordonnés, une responsabilité qui est d'abord la leur. De

même, nous n'avons pas relevé chez ces mêmes membres le souci de bonne administration et d'efficacité qui doit être le propre de tout administrateur de corporation, qu'elle soit publique ou privée. Cette situation est regrettable et doit être traitée prioritairement dans le cadre d'un réaménagement des structures de la Société (...).

Enfin, tous les problèmes ou lacunes que nous avons soulignés depuis le début de ce rapport et que nous mentionnerons dans les pages à venir trouvent leur source dans le manque de compréhension de l'ensemble du rôle qui revient à un conseil d'administration. Le conseil d'administration ne peut évidemment être au courant de tout, mais il doit prendre les moyens nécessaires pour s'enquérir du maximum de renseignements relatifs à l'administration de son entreprise. La plus grande faiblesse que nous avons décelée au conseil d'administration de la SHQ, c'est d'avoir omis de mettre en place les mécanismes nécessaires au contrôle efficace de l'utilisation des pouvoirs qu'ils ont délégués.

LE SOLEIL

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur.

Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON A DOMICILE, DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.00 PAR SEMAINE
PRIX A L'UNITÉ, DU LUNDI AU VENDREDI 0.25 LE SAMEDI 0.40

ABONNEMENTS PAYES D'AVANCE:	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Par la poste, lundi au samedi (Est Prov. de Québec)	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Autres comtés du Québec et ailleurs au Canada	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Pays étrangers	\$20.00	\$40.00	\$80.00

SERVICE AUX ABONNES (TIRAGE)

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30

647-3334

RENSEIGNEMENTS

647-3233

REDACTION

647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITE

ANNONCES CLASSEES	647-3111
CARRIERES ET PROFESSIONS	647-3266
PUBLICITE - DETAILLANTS	647-3433
PUBLICITE GENERALE	647-3536

AUTRES SERVICES

ACHATS	647-3241
CREDITS ET RECOURS	647-3236
PERSONNEL	647-3219
PROMOTION	647-3342

L'université de Moncton accusée de n'être pas assez française

MONCTON, N.-B. (PC) — On a reproché à la seule université francophone des provinces maritimes, jeudi, de n'être pas assez française.

La censure est venue d'un comité, chargé par l'université de Moncton de faire enquête sur la situation du français dans ses murs.

Le rapport souligne qu'il y a "beaucoup trop d'anglais dans tous les aspects de la vie de l'université, que ce soit par nécessité ou par négligence".

L'université de Moncton compte 2.700 étudiants, dont plusieurs sont des anglophones qui veulent se familiariser avec le français.

Mais devant la pauvreté du français parlé dans le campus et "l'atroce et lamentable" langue écrite des étudiants, le comité fait des recommandations au sénat académique.

Il suggère, entre autres, que tous les cours en anglais soient supprimés, à l'exception des cours de langue.

Le comité voudrait, en plus, que l'université n'embauche, dorénavant, que du personnel francophone et qu'elle crée un poste permanent de commissaire à la langue française.

L'université doit étudier ce rapport, au cours du mois de septembre.

L'Ontario réclame une... (Suite de la première page)

rencontreraient avant de se rendre ensemble à Ottawa.

Ce qui attache les premiers ministres à cette proposition est qu'elle leur apparaît liée à un des thèmes prioritaires prévus à l'agenda: le retrait progressif du gouvernement fédéral du financement de l'assurance-maladie. Il semble même que certaines provinces sont à évaluer ce que leur coûtera ce retrait progressif, une source a laissé entendre qu'il s'agirait de \$125 millions pour l'Ontario. M. David Barrett, de la Colombie-britannique, a indiqué que pour sa province il s'agissait d'une somme de \$600 millions. M. Davis a d'ailleurs pour thème central de sa campagne électorale l'illogisme des politiques fiscales du gouvernement fédéral.

Pour sa part, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a indiqué aux journalistes, après la séance à huis clos de la Conférence, que le Québec a maintenu sa position habituelle en ce qui concerne le rapatriement de la constitution, c'est-à-dire qu'il ne peut accepter le rapatriement sans des garanties préalables à l'effet que les priorités du Québec seront respectées.

L'Agence fédérale de tamisage

Dans un autre ordre d'idée, le gouvernement du Québec a fait savoir qu'il n'a pas l'intention de tenir compte pour le moment de la politique fédérale sur les investissements étrangers parce que cette politique compromet les efforts que fait le Québec pour développer son économie.

Cette position a été adoptée hier par le premier ministre, M. Robert Bourassa qui est intervenu à la conférence.

Le fort de Lauzon...

(Suite de la première page)

renovation du vieux fort serait réalisé un jour, après nombre de tentatives infructueuses dans ce sens.

"Cette perspective, si elle se concrétise, sera sûrement un élément important pour l'expansion touristique sur la rive sud. Dans une toilette neuve, le fort de Lauzon deviendra alors un apport important comme centre d'attraction", dit-il.

rence pour souligner que le Québec continuera non seulement à accueillir "les investisseurs sérieux de toute source", mais aussi à les rechercher activement.

L'ordre du jour de la conférence n'a pas été rendu public mais, par suite d'une fuite, la presse a appris que la question des investissements étrangers avait été inscrite comme troisième point de l'agenda, à la demande expresse du Québec.

A l'issue de la séance, M. Bourassa a expliqué à la presse qu'il était d'accord avec la première phase de la loi fédérale sur les investissements étrangers mais qu'il jugeait inopportune l'entrée en vigueur, en juillet dernier, de la deuxième phase.

La première phase porte sur l'acquisition d'entreprises canadiennes par des investisseurs étrangers tandis que la deuxième porte sur les investissements directs dans l'industrie canadienne.

Satisfaction et reproche

Devant les autres premiers ministres, M. Bourassa s'est dit satisfait de la collaboration établie entre son gouvernement et l'agence de tamisage des investissements étrangers. Mais il a reproché à Ottawa de n'avoir pas suffisamment tenu compte du point de vue québécois dans la loi et d'avoir proclamé la phase II de la loi à un moment inopportun, "malgré la volonté unanime des provinces de suspendre cette proclamation".

M. Bourassa a aussi révélé que le premier ministre de l'Ontario M. Davis avait soulevé la question du rapatriement de la constitution. Sur ce point, le Québec aurait maintenu sa position habituelle, qu'il ne peut accepter le rapatriement sans des garanties que les priorités du Québec seront respectées.

La conférence s'est poursuivie aujourd'hui sans la présence de M. Bourassa qui a quitté Terre-Neuve vers 18 heures, hier soir, afin de participer dès ce soir au colloque d'orientation du Parti libéral qui débute au Mont-Gabriel, dans les Laurentides.

Le vice-premier ministre et ministre de la Justice Gérard D. Lévesque le remplace.

Un iceberg a...

(Suite de la première page)

Tremblay, cuisinier, des Eboulements, et Gilles Paris, timonier, de Montréal.

Le pilote a été identifié, hier soir, comme étant Berry Allards, âgé de 35 ans, du 1663, Place-Chanetelle, à l'Anctienne-Lorette, et son compagnon était Odilon Côté, âgé de 33 ans, de Saint-Nicholas.

André Paré et Richard Paré n'étaient pas parents, mais leurs familles se connaissent bien. André naviguait depuis 12 ans et ils travaillaient depuis huit ans pour les propriétaires de l'Aigle d'Océan. Il était chef-mécanicien.

Richard Paré en était à sa première expérience en mer et c'est André Paré qui l'avait convaincu de venir naviguer avec lui. Il était parti depuis six semaines et il avait écrit à sa mère depuis son départ. Il était timonier.

Rescapés

Cinq autres membres de l'équipage du caboteur ont été rescapés et ils sont à bord du brise-glace William McLeod Rogers. Ce sont le capitaine Francoeur, de Montréal, le capitaine Jeannot Belley, de Saint-Siméon de Charlevoix, Pierre-Paul Bouchard, premier officier, aussi de Saint-Siméon, Julien Tremblay, mécanicien, des Eboulements, et Pierre Hamel, de Montréal.

Selon les informations fournies



Le navire côtier "Aigle d'Océan" a heurté un iceberg à l'entrée de la baie d'Ungava.

par le ministère fédéral des Transports, l'Aigle d'Océan a touché un petit iceberg se déplaçant entre deux eaux, vers 13h30, avant-hier. Il y avait de la brume.

Le brise-glace Rogers, qui se trouvait dans les parages, a capté le message de détresse et il s'est approché. Son hélicoptère s'est porté au secours des naufragés et c'est en retournant survoler les environs du naufrage qu'il s'est écrasé.

Les brise-glace D'Iberville, N.B. McClean et Bernier ont aussi été dépêchés sur les lieux pour prêter main-forte au Rodgers. Nous avons tenté de communiquer avec le N.B. McClean par l'intermédiaire du radio-amateur Pierre Dion, de Québec, hier soir, mais les communications étaient inaudibles à cause de la pluie.

L'hélicoptère a été repéré à quelques milles de l'endroit où le caboteur a sombré. Les causes de l'accident n'étaient pas connues, hier soir, mais

le ministère fédéral des Transports laisse entendre que les conditions de vol étaient difficiles à cause du brouillard et du vent au moment du sauvetage.

Les corps de Richard Paré et d'André Paré ont été repêchés et ils sont à bord du brise-glace Rogers. C'est ce que nous a dit M. Clément Paré, hier soir, mais il ne savait quand ils seraient transportés à Québec.

Son dernier voyage

L'Aigle d'Océan en était à son dernier voyage. Il appartenait au groupe Desgagnés Inc., de Pointe-au-Pic.

M. Claude Desgagnés a déclaré, hier, que le caboteur de 650 tonnes n'était plus rentable. Il était trop petit et, à son retour de voyage, il devait être envoyé à Saint-Joseph-de-la-Rive pour y finir ses jours.

L'Aigle d'Océan, construit à Lauzon pour les Chargeurs Unis Inc. en 1959, avait une coque d'acier

renforcée pour les glaces et, en 16 ans d'existence, il avait navigué dans toutes les conditions possibles et impossibles. Son capitaine, M. Yves Francoeur, avait plus de 30 ans d'expérience.

M. Claude Desgagnés a affirmé que le petit bateau possédait les instruments requis pour la détection, mais que les énormes glaçons qui se détachent des icebergs et flottent sous la surface de l'eau sont souvent impossibles à repérer lors de forts vents; dans de telles circonstances, les ondes émises par le radar ne reviennent pas.

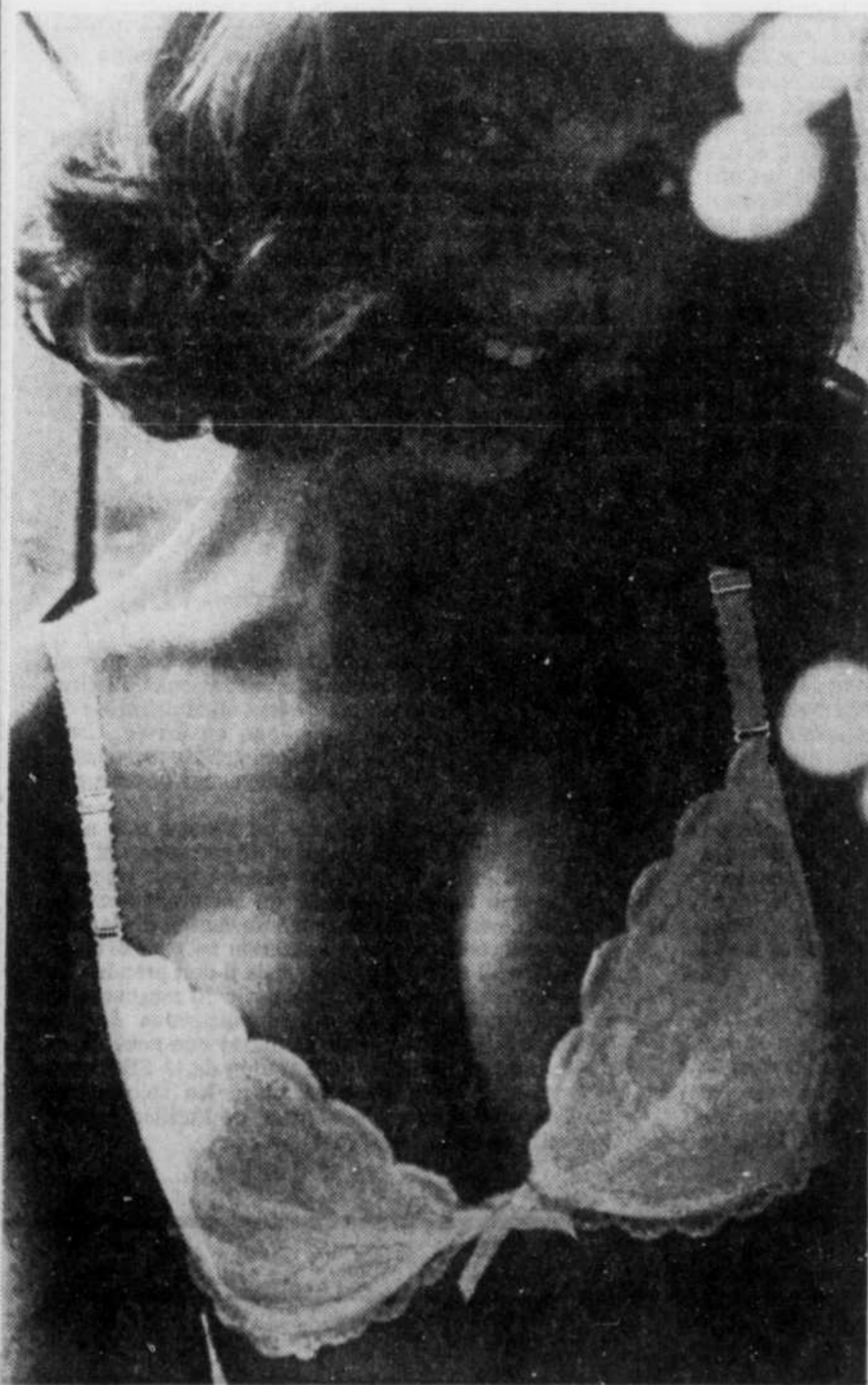
L'Aigle d'Océan venait de quitter un poste dans la baie d'Ungava où il avait laissé nourriture et ravitaillement pour les Esquimaux, et ses cales étaient vides. Les pertes matérielles sont évaluées à environ \$100.000.

Le caboteur que les habitués du quai de Pointe-au-Pic connaissent bien semble avoir choisi de finir ses jours en pleine lutte au lieu d'accepter une retraite forcée dans un chantier maritime de Charlevoix.

PRIX SPÉCIAL D'INTRODUCTION

sur les nouveaux soutiens-gorge

Plus Femme™



Plus Femme est un soutien-gorge nouveau et élégant. Par sa coupe spéciale, Plus Femme galbe mieux et prononce encore plus votre buste tout en gardant votre beauté naturelle. Et tous les soutiens-gorge Plus Femme se transforment en halter pratique d'une bretelle.

Épargnez \$2.00

Plus Femme vous introduit dans le monde enchanteur des soutiens-gorge demi-bustes en vous les offrant à un prix spécial d'introduction — \$2.00 de rabais du prix suggéré au détail! Modèle 733 (illustré) en dentelle en blanc ou beige, \$7.95. Modèle 736 décolleté plongeant et modèle 718 demi-buste en tricot et en dentelle, en blanc, \$6.95.

Plus Femme Exprime tout ce que vous êtes et un peu plus!

Vous trouverez les soutiens-gorge Plus Femme maintenant en vente chez:

4 DES AUTRES RAISONS qui font que

MODULEX INC.

POSSEDE LES MEILLEURES CONSTRUCTIONS

- Fermes de toit avec force conforme aux exigences de la SCHL pour chaque région.
- Manufacturées au Québec pour le climat québécois.
- Le système unique "ANTITORSION" incorporé dans les murs et divisions.
- Le système d'isolation "MITAINE" est le meilleur au monde.



CONTEMPORAIN \$11,868
24' x 38'



PROVINCIALE \$13,171
28' x 42'

CONSTRUITES SUR VOTRE FONDATION: LEGER SUPPLEMENT A PLUS DE 35 MILLES DE QUEBEC.

- Electricité
- Plomberie
- Chauffage

INSTALLLES

- FINITION INTERIEURE TELLE QUE:
- Sheetrock • Armoires de cuisine
- Isolation • Moulures • Portes des chambres.

FOURNIS

ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

Voyez et visitez nos modèles chez:

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE

MODULEX INC.

PLUSIEURS AUTRES MODELES DISPONIBLES

2524, BOUL. HAMEL
QUEBEC 681-0133

norman & fils



Le Soleil, Roland Marcoux

Occupation

Un groupe de citoyens de Saint-Sauveur ont occupé au cours de la nuit et jusqu'à 11 heures ce matin les bureaux du Comité consultatif du quartier. La manifestation avait pour but d'obtenir des autorités municipales une réponse définitive sur ce qu'elle entend faire de la rue Marie-de-l'Incarnation. La photo nous montre le ramoneur André Godbout entouré des gens du quartier.

Roland Robitaille nie se trouver en conflit d'intérêt

par Richard CÔTE

Le président de la Commission d'urbanisme de Ville de Vanier a vivement nié se trouver en position de conflit d'intérêts du seul fait qu'en

plus d'occuper cette fonction officielle, il était à la fois organisateur politique du maire et directeur d'une compagnie ayant parfois à transiger avec la municipalité.

M. Roland Robitaille, a confirmé qu'il était effectivement directeur et même actionnaire de la firme Hervé Houde Ltée, entrepreneurs en plomberie et chauffage.

Lundi soir dernier, lors d'une assemblée du conseil de Ville de Vanier, le conseiller représentant le quartier numéro six, M. André Morin, avait accusé M. Robitaille de se trouver dans une position de conflit d'intérêts et recommandé au conseil de démettre celui-ci de ses fonctions de président de la Commission d'urbanisme.

Il a cependant tenu à souligner, lors d'une entrevue téléphonique, hier, qu'il ne s'était jamais prévalu du pouvoir que lui donne son poste officiel pour avantager de quelque façon que ce soit la compagnie dont il fait partie.

M. Morin, qui est candidat à la mairie en vue des élections de novembre, avait soutenu que M. Robitaille en tant que président de la Commission, organisateur politique du maire sortant, M. Jean-Paul Nolin, et directeur d'une compagnie devant transiger avec la ville, se trouvait parfois juge et partie.

"Je peux même vous raconter, a-t-il dit, que la firme Hervé Houde a déjà présenté une soumission pour obtenir un contrat lors de la construction du centre sportif municipal et qu'elle n'a pas obtenu le contrat parce que sa soumission n'était pas la plus basse."

M. Morin estimait que cette situation, même si elle n'avait peut-être pas encore été à l'origine d'actions douteuses, risquait de faire perdre aux personnes concernées toute crédibilité auprès de la population.

"Quant à la demande faite par la compagnie Hervé Houde Ltée relativement à l'achat éventuel d'un terrain appartenant à Ville de Vanier, a rappelé M. Robitaille, il ne saurait être question de conflit d'intérêts en ce qui me concerne puisque la Commission d'urbanisme que je préside n'aura même pas à se prononcer là-dessus, étant donné qu'aucune construction n'est pour le moment prévue sur ce terrain.

"La fonction de président de cette commission ne correspond qu'à un salaire annuel de \$500 et le seul souci que j'ai eu depuis mon accession à ce poste n'a été que de travailler à l'amélioration de ma ville", a-t-il déclaré.

Une injonction suspend l'exploitation de la carrière de Boischatel

par J.-Claude RIVARD

La construction de l'autoroute "Boulevard des Grèves", prolongement éventuel de l'autoroute Dufferin-Montmorency, entre Giffard et Montmorency, pourrait être retardée.

Le juge André Gervais, de la cour supérieure, a, en effet, accordé hier l'injonction interlocutoire réclamée par le ministère québécois de l'Environnement impo-

sant l'arrêt immédiat de l'exploitation de la carrière de pierre de Boischatel. C'est dans cette carrière, propriété de la compagnie Entreprises Loma Ltée, que Les Constructions du Saint-Laurent Ltée puisaient la pierre nécessaire à la construction de ce tronçon d'autoroute.

Le juge Gervais a décidé qu'avant de poursuivre l'exploitation de la carrière de Boischatel, cette compagnie devrait au préalable obtenir un certificat d'exploitation du ministère de l'Environnement, ainsi que l'exige l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Ce texte de loi, impose à toute personne l'obligation d'obtenir un permis préalable à l'exploitation d'une activité susceptible d'avoir pour effet de dégrader quelque contenant dans l'environnement.

En 1964, la compagnie avait puisé 20,000 tonnes de granit dans la carrière. En 1970, elle en a tiré 335,000 tonnes. Elle y a fait du forage en décembre 1971, ainsi qu'en mai 1972. Elle n'y a fait aucune exploitation en 1973. Les opérations y ont repris en 1974 et en 1975.

La loi sur la qualité de l'environnement a été sanctionnée en mai 1972.

C'est en regard de l'ensemble de ces faits que le juge Gervais en est venu à la conclusion, qu'à compter de juillet et d'août 1974, la compagnie Les Constructions du Saint-Laurent Ltée a définitivement entrepris une nouvelle exploitation industrielle. Comme telle, elle se trouve astreinte aux impératifs de la loi sur la qualité de l'environnement.

On se souviendra qu'en décembre dernier, la compagnie avait sollicité le certificat d'exploitation requis, au Service québécois de l'Environnement; il lui fut refusé. Ce refus fut porté en appel devant la Commission municipale, laquelle n'a pas encore fait connaître sa décision.

En février dernier, la litigieuse qui découle de cet appel a fait échouer le Gouvernement dans une première tentative d'obtenir un bref d'injonction.

recueillies par des hommes d'affaires du secteur.

Les touristes ne bénéficient pas d'une information complète sur les sites historiques de Québec

par Louis TANGUAY

Un manque de coordination entre les services offerts aux touristes par les fonctionnaires du gouvernement provincial et ceux de la Communauté urbaine de Québec prive les visiteurs d'une information complète sur le Vieux-Québec.

Ce grief est formulé par le président de l'Association des hommes d'affaires du Vieux-Québec, M. Rodrigue Bédard, déplorant principalement qu'une brochure préparée par le service du tourisme de la CUQ ne soit pas disponible au bureau des renseignements du MTCP à la place d'Armes.

Ainsi, le touriste commençant sa visite de ce côté est obligé de frapper à deux portes pour obtenir une information complète.

L'organisme que préside M. Bédard ne nie pas la valeur d'un guide fourni par le ministère, mais déplore qu'il ne distribue pas celui produit par la CUQ plus spécifiquement à l'intention du touriste voulant visiter le Vieux-Québec à pied.

Les responsables comprennent par ailleurs que les

deux organismes peuvent faire face à certains problèmes techniques d'échange de documentation, ayant à travailler avec chacun leur budget et leur juridiction.

Cette distinction ne justifie cependant pas que chacun n'utilise pas tous les outils disponibles pour faciliter la vie au visiteur.

Au cours des dernières années, souligne M. Bédard, la collaboration entre les deux services semblait se faire normalement, puisque l'association ne recevait pas comme cette année de plaintes

COURS DU SOIR
2 ou 3 soirs par semaine

COURS COMMERCIAL REGULIER
et

CULTURE PERSONNELLE
Niveau secondaire

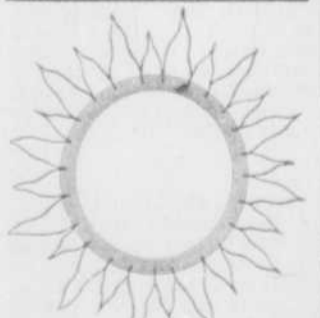
Acceptations garçons et filles
Cours spéciaux aux adultes

Spécialité: CONVERSATION ANGLAISE

Aussi COURS DU JOUR
Reconnu pour fins de subvention
Permis No 069515

ECOLE BLUTEAU
473, de la Canadière
Tél.: 524-3215

Certificat du Ministère de l'Éducation
Essai de 15 jours gratuits
Bureau: De 9 a.m. à 8.30 p.m.



Une journée sans
LE SOLEIL
c'est comme un jour sans soleil...

Holt Renfrew ouvert vendredi jusqu'à 21h
le tricot gagne



Un nouveau concept dans la mode des tricots d'automne: laine pure et grand confort. Une exclusivité importée de Hong Kong. Teintes de vert, tabac ou chocolat. Des vêtements rehaussés de rayures subtiles. Robe sans manches et cardigan, \$85. Robe à manches longues, \$50. 8-14. De notre collection.

Le Salon de la Robe, au Deuxième

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville, Place Ste-Foy
2 hrs station, gratuit, Parc-Autos,
Place de l'Hôtel de Ville.

bureau et entrepôt A LOUER
COIN DE LA COURONNE ET FLEURIE

4,258 pieds de plancher pouvant servir comme espace de bureaux ou autres. \$2.80 p.c.
10,412 pieds pour entrepôt ou autre (sur 2 étages) \$2.40 p.c., comprenant 1 garage double pour autos, plus un terrain de stationnement d'une superficie d'environ 1,200 pieds carrés.
Aussi rue Fleurie, 540 p.c. pouvant servir de bureau ou salle d'échantillons. Prix \$400 par mois.
Libre immédiatement.
Visitez sur rendez-vous du lundi au vendredi inclusivement, de 9h.00 a.m. à 4h. p.m.

S'adresser à Roger Tremblay
LE SOLEIL
Québec, P.Q. — Tél.: 647-3241

LA LAINE... le choix naturel

Ce long manteau de ligne mince, avec poignets garnis de surpiqures et empiècement au dos et devant, donne une idée de l'élégante gamme de manteaux et tailleurs, en luxueux tissus Pure Laine Vierge. Sa coupe est impeccable, ses finitions soignées, son chic indiscutablement

mayfair

PURE LAINE VERGEE
le choix naturel... jamais regretté

Un choix sensationnel chez:
JEAN FORTIN INC.
LA MAISON SIMONS LTEE

CAISSIERES demandées
de préférence mariées, pour travailler 25 heures par semaine.

Devront être disponibles n'importe lequel jour de la semaine.

Demandez M. Ronald Dorion, gérant.

CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ

1170, ROUTE DE L'ÉGLISE, STE-FOY.

télévision

Jacques Normand et Christian Lavoie ne valent pas Paddy

En scrutant le dernier rapport BBM des cotes d'écoute à la radio québécoise, on constate que si le nouveau CKCV de Télémedia a presque doublé son auditoire, des super-vedettes comme Jacques Normand et Christian Lavoie mordent la poussière devant des animateurs concurrents ayant moins de panache.

A son cocktail matinal de la semaine, Normand traîne la patte derrière les "chevaux" de CHRC et de



Jacques Dumois
radio et télévision

CJRP, cependant que l'animateur du matin à CBV, Louis Thiboutot, lui fait la barbe à plusieurs reprises.

Transfuge de CJRP, autre "radioman" entraîné à Montréal, Christian Lavoie a une "Voie double" très inconfortable. Dans l'après-midi, il oscille entre le troisième et le sixième rang à Québec.

Par contre, Paddy Pedneault, devient un tribun téléphoniste chevronné dans le secteur sportif. De 18h à 19h, son "hot line" donne à CKCV une médaille d'or au premier rang.

On comprend mieux pourquoi la station, dans ses mises futures, ira moins à la chasse aux "gros noms". Transfuge de CFLS, Laurent Frenette animera "Blue Skies", dès le début de septembre.

Donnant dans le "rétro", CKCV a en effet décidé de faire revivre de 7h à 9h, une émission de demandes spéciales fort goûtée pendant les années '50 et '60, époque où le vieux CKCV marchait sans béquille. Comme plusieurs annonceurs de Québec, Frenette avait animé "Blue Skies" en 1962-1963.

Si le rendement des super-vedettes est à la baisse à Québec, on peut logiquement spéculer sur le départ éventuel des Normand et Lavoie. En tout cas, on spéculait beaucoup à la radio québécoise, hier...

A CKCV, on jubilait devant une cote aussi encourageante (114.200 auditeurs). On se réjouissait de ce vol d'auditeurs fait surtout aux dépens de CBV. A Montréal, on le sait, le style Télémedia et celui de Radio-Canada visent le même auditoire tranquille.

Selon BBM, les auditeurs de Québec écoutent CBV pour le "Bonjour chez vous" de Louis Thiboutot et "Les Joyeux Troubadours" de la "gang à Jean-Maurice". Plus tard, ça se gâte. Entre 14h30 et 15h, par exemple, CBV tire le diable par la queue derrière sa jumelle infortunée, avec...600 auditeurs.

CBV-FM, parlons-en! La "voix de France" à Québec diffuse pour un public maximal de 800

personnes. Mais le plus souvent, ces "happy few" se retrouvent 200 ou 300, soit en nombre suffisant pour jouer aux cartes ou constituer une chorale... Par rapport à novembre dernier, CBV-FM a vu fuir 6.000 auditeurs et sa cote se chiffrent par 12.800 heureux par semaine.

Malgré deux poussées vertigineuses dans l'après-midi et en soirée, CFLS partage la cave avec CBV-FM, du matin au soir. Les quelques bons moments de la Lévisienne sont probablement redevables à une programmation musicale faite de "rock" et de "soul".

Le prochain sondage de novembre nous dira dans quelle mesure les "rockers" abandonnés par CFOM afflueront à CFLS. En juillet, "mon nouveau chum" a accru son auditoire de 27.000 personnes (et non de 7.000 comme une coquille le laissait entendre, hier).

A cinq reprises pendant la journée, CFOM s'appropriait le premier rang et, chaque soir de la semaine, il talonnait CJRP au deuxième.

Les Québécois aiment visiblement une radio musicale et qui "swinge". CHRC distance de loin tous ses concurrents pendant la journée mais le soir, à l'heure où la télévision draine un fort pourcentage d'auditeurs, CJRP offre la meilleure "performance".

"Bonjour CHRC" et "Point de vue" attirent l'auditoire le plus nombreux, quotidiennement. "Nap" Gariépy demeure au poste mais André Arthur, lui, quitte CHRC parce que fatigué de se lever à l'heure des laitiers depuis 1970.

On croit savoir que l'"anchor man" du journal de Télé-4 travaillera exclusivement pour le petit écran, à l'automne. Précisément, il animera plus régulièrement la "Onzième Heure" du réseau TVA, en remplacement de la pauvre Solange Chaput-Rolland.

C'est Jean-Pierre Gagnon qui assurera l'intérim pendant les vacances d'André Arthur. Documenté, bonne voix radiophonique, on croit qu'il fera l'affaire! D'autant plus que présent depuis plusieurs années sur la Colline parlementaire, il connaît par coeur le "Point de vue" des "politicaliseurs" qui neutralisent... Les circuits téléphoniques.

Ancien correspondant parlementaire pour CKVL, Verdun, Gagnon collaborait assidûment au magazine agricole, "D'un Soleil à l'autre" (ce n'est pas mon journal), à la radio de Radio-Canada.

Ah j'oubliais! José Mathieu, alias "l'agent 007" à CHRC, va faire de la télévision, cette année. Chargé des projets spéciaux de la station, ardent observateur de la scène chypriote, disciple convaincu de Werner Von Braun (les rendez-vous dans l'espace), maître des tempêtes, roi de la circulation, il va également la diriger à Télé-4 à son retour de vacances, en octobre prochain.

Et puisque nous parlons du petit écran, signalons que les télédiffuseurs connaîtront aujourd'hui le verdict de BBM quand à l'impact des grilles-horaires estivales chez les téléviseurs.

télé-choix

●A 19h, au onze, L'Amour quotidien. Pour s'aimer, Robert et Emmanuelle ont besoin de...garder leurs distances

●A 20h, Radio-Québec, Où est-ce qu'on s'en va? Le rôle de la pauvreté dans un système économique de type capitaliste;

●A 20h30, au onze, Jo Gaillard au Québec, pour la troisième fois. Une enquête policière à caractère socio-politique sur les moeurs électorales des Québécois s'amorce à la suite d'un acte de piraterie perpétré à bord de la "Marie-Aude", dans le Bas-du-Fleuve;

●A 21h30, à la même antenne, Propos et confi-

dences de Robert de Roquebrune. Cinquième et avant-dernière émission;

●A 22h, à la même antenne, L'Ecole en question. Où va l'école, où doit-elle conduire? La spécialisation. Apprendre à apprendre;

●A 22h30, à CBV-FM, La Feuillaison. Troisième d'une série de six émissions sur la Chine de Mao. Ce soir: l'enseignement, la science et la médecine dans ce pays;

●A 24h, au onze, Cinéma présente: "L'Astragale", d'après le roman-vert de Albertine Sarrazin. C'est pas fameux mais Marlène Jobert demeure attachante.

J.D.

Le sort de Jacques Desmarais ne sera pas connu avant octobre

Ce n'est qu'à la fin octobre, au plus tôt, que l'on connaîtra le sort qui sera réservé au journaliste Jacques Desmarais, de CFCM-TV (Télé-4), par le président du tribunal d'arbitrage, le juge Laurent Cossette.

Les audiences publiques tenues par le tribunal sur le grief posé par Desmarais contre Télé-Capitale ne se sont terminées qu'hier et les procureurs des deux parties ont jusqu'au début d'octobre avant de remettre leur plaidoirie respective au juge Cossette, qui délibérera par la suite.

Ce grief, on le sait, a été formulé à la suite du congédiement de Jacques Desmarais par la direction de Télé-4, qui devait par la suite offrir de le réinstaller, cette fois à titre d'annonceur

On en était, semble-t-il, arrivé à une entente sur cette question jusqu'à ce que le syndicat des employés de l'entreprise affilié à Nabet ne décide que Desmarais devait être réengagé à titre de journaliste.

La dernière audience a porté sur la preuve de la partie syndicale, qui a cherché à démontrer que, contrairement à la preuve présentée par la direction de Télé-4, la compétence de Jacques Desmarais ne pouvait être mise en doute.

Me Mario Létourneau, qui occupait pour le requérant, a fait défiler plusieurs témoins, qui devaient établir que les reproches à l'endroit de Desmarais n'étaient pas fondés. Parmi ceux-ci, l'on retrouvait des compagnons de travail du journaliste de

même que d'anciens supérieurs tant à Télé-4 que dans une autre entreprise, la station de radio CKCV, où il avait précédemment exercé des fonctions identiques. Le principal intéressé, Jacques Desmarais, devait également répondre aux reproches que lui avait adressés son supérieur, Louis Langlois, directeur de l'information, dans cinq cas déposés en preuve par la partie patronale.



avis public

SERVICE GENERAL DES ACHATS

Projet	Description	Livraison
7659	Fabrication et impression de 1.400.000 enveloppes SV-5 et SV-14	Québec
Clôture de la soumission: 9 septembre 1975, 15.00 heures		
7657	1,070 étagères en métal de bout et d'extension	Divers endroits
Clôture de la soumission: 12 septembre 1975, 15.00 heures		

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
ET DE L'APPROVISIONNEMENT
BUREAU DES APPELS D'OFFRES
150 EST, BOUL. ST-CYRILLE, 4E ETAGE
QUÉBEC, QUE. G1R 4X8

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général
Jean-Claude Careau, ing.



horaire

Comprenant également les postes transmis par câble

De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain. (c) Émission couleur.

Poste	Programme	Poste	Programme	Poste	Programme	Poste	Programme		
(4) Québec CFCM-TV (5) Québec CKMI-TV (11) Québec CBVT	R-Q. Au Pays des Lutrins 5 The Lawrence Welk Show 7 C'est mon opinion c 10 Les Protecteurs c 11-13 L'Ecole en question c 12 Kojak c 10.15 7 Super Week-End c 10.30 4-7-10 Les Nouvelles TVA c 11-13 Le téléjournal c 10.50 11 Nouvelles du sport et météo c 13 Le 13 vous informe c 11.00 3 Channel 3 Night Beat c 4 La météo c 11.22 5-8-12 News c 7 Informa 7 c 10 La couleur du temps c 11-13 Appelez-moi Lise c 11.05 4 Ciné-4: "Que vienne la nuit" c 11.15 7-10 Sans Pantouffes: "Le monstre de Venise" c 11.30 5 The Merv Griffin Show c 11.30 3 Late Movie: "Onionhead" c 8 Friday Night Fights A.M. 12.00 11 Cinéma: "L'Astragale" c 12 The 12 Midnight Movie: "The Sweet Ride" c 13 Ciné-Soir: "Le refroidisseur de Dames" c 12.30 10 Le 10 vous informe c 12.52 5 Music with Marc Legrand c 1.27 R-Q. Où est-ce qu'on s'en va? c 8.30 5 M-A-S-H 11-13 Hors Série: Jo Gaillard c 12 Friday Movie: "The return of Joe Forrester" c R-Q. Rendez-vous 76 c 9.00 3 Down Home Country R-Q. Tout est possible 9.30 4 Le Ranch "L" c 7-10 Brigade Criminelle c 11-13 Propos et confidences c	(3) Burlington WCAX-TV (7) Sherbrooke CHLT-TV	(8) Mt. Washington WMTW-TV diffusé au 13 (10) Montréal CFTM-TV	(12) Montréal CFCF-TV (13) Trois-Rivières CKTM-TV et TCQ Diffusés au 8 (15) CIVQ (UHF Radio Québec)	12 University of the air c 8.00 8 Yogi's Gang c 12 The Community 8.30 3 Speed Buggy 8 The Bugs Bunny Show 12 Rupert Bear 8.45 7 Informa 7 8.55 10 Bienvenue CFTM 9.00 3 Jeannie 7-10 Les p'tits bonshommes 8 Jaberwocky 11-13 Grangallo et Petirro 9.30 3 Pebbles and Bam-Bam 4 Flipper 8 DeVin 11-13 Topino 12 Story Theatre 10.15 11-13 Fabio, le magicien 10.30 4 Ciné-aventures: "Les éperons noirs" 5 Movie Time: "Hopppy goes to town" 7-10 Les cadets de la forêt 8 Lassie's Rescue Rangers 11-13 Le monde enchanté d'Isabelle 12 The Hudson Brothers Razzle Dazzle Show 11.00 3 Valley of the dinosaurs 7-10 Robin Fusée 8 Super Friends 11-13 La pince à linge 12 Let's go	11.30 3 The Hudson Brothers Razzle Dazzle Show 7-10 Bon Week-End 11-13 Les jeunes scientifiques 12 Survival P.M. 12.00 3 The Harlem Globetrotters Popcorn Machine 4 De tout de tous 5 Grand Circuit Wrestling 7-10 Bon Week-End 8 These are the days 11 Les héros du samedi 12 Magic Tom's Road Show 13 Les petites annonces 12.30 3 Fat Albert and the Cosby Kids 8 American Bandstand 12 The Flintstones 13 Francis au pays des grands fauves 1.00 3 Children film festival 4 Mag-Samedi 5 World of Man 11-13 Sportheque 12 Saturday at the movies: "King Kong vs Godzilla" TCQ Les jeunes scientifiques. Reprise du lundi 17h30 1.30 5 Klahanie 7-10 Jugement rendu 8 A very special Island (special) TCQ Tarrass Boulba. Reprise du vendredi 19h 2.00 3 People 5 International Basketball (7-10 Ciné-samedi: programme double: "Capitaine Sinbad" et "Terreur à Silver City" 11-13 L'univers des sports	2.30 3 Women's Professional Tennis 4 Cinéma: "Caravane vers le soleil" 8 American Music Scene TCQ Où est-ce qu'on s'en va? Reprise du vendredi 20h 3.00 8 Greatest sports legend 11-13 Les jeux d'été du Québec 12 Superstars of the Mat TCQ Rendez-vous '76. Reprise du vendredi 21h 3.30 3 Grand Circuit Wrestling 8 PGA Tournament Player's Championship TCQ Tout est possible. Reprise du vendredi 21h30 4.00 4 Sur le Matelas 5 CBC Saturday Sports 12 Celebrity know your sports TCQ Au Pays des Lutrins. Reprise du vendredi 4.30 3 CBS Sports spectacular 5 Sportsweek 12 Wide World of Sports TCQ Que savez-vous des insectes? Reprise du lundi 17h 5.00 4 Cinéma: "Cran d'arrêt" 5 Bugs Bunny and the Road Runner Show 7 Dimension Extrie 8 Wide World of Sports 11-13 Bagatelle 10 C'est arrivé cette semaine TCQ Informass. Reprise du lundi 18h30 5.30 7-10 Sur le Matelas TCQ Les cloches du hameau. Reprise du mercredi 18h	8.00 (3) Friday Movies: programme double: "One more time", G-B. 1969. Comédie policière de J. Lewis avec Sammy Davis Jr., Peter Lawford et Leslie Sands. — Un directeur de club s'approprie l'identité de son riche frère jumeau assassiné. "The people next door". E-U. 1963. Drame de D. Greene avec Eli Wallach, Julie Harris et Deborah Winters. — Un couple de banlieusards apprend que leur fille de 16 ans s'adonne à la drogue et désire la soumettre aux traitements d'un psychiatre. 8.00 (8) ABC Summer Movie: Programme double: "The Mark of Zorro". E-U. 1974. Aventures de D. McDougall avec Frank Langella, Riccardo Montalban et Ann Archer. — Un justicier protège d'un tyran des paysans mexicains du Sud de la Californie. "The Night Strangler". E-U. 1972. Suspense de D. Curtis avec Darren McGavin, Simon Oakland et Jo Ann Pflug. — Un reporter fait enquête sur des assassinats mystérieux répétés tous les 21 ans. 8.30 (12) Friday Movie: "The return of Joey Forrester". E-U. 1975. Drame policier de V. Vogel avec Lloyd Bridges, Dean Stuckwell et Dane Clark. — Pour réussir une enquête concernant une série de vols, un détective redécouvre simple constable. 11.05 (4) Ciné-4: "Que vienne la nuit". E-U. 1966. Drame social d'O. Preminger avec Michael Caine, Jane Fonda et Robert Hooks. — En Georgie, un fermier noir et le mari d'une riche propriétaire se disputent pour la possession d'une terre. 11.15 (7) (10) Sans Pantouffes: "Le monstre de Venise". E-U. 1968. Drame d'horreur de D. Travella avec Moreen Brown, Gino Mar-	une déception amoureuse, un jeune Texan devient un chasseur de primes redouté. 10.30 (5) Movie Time: "Hopppy goes to Town". E-U. Conte en dessins animés de D. Fleischer. — Une sauteuse tente d'empêcher la destruction d'une communauté d'insectes vivant sur un terrain vague de New York. N.B. 11.30 (3) Late Movie: "Onionhead". E-U. 1968. Comédie de N. Taurag avec Andy Griffith, Felicia Farr et Walter Matteau. — Un jeune homme reçoit pour première affectation dans la Marine le poste d'aide-cuisinier. A.M. 12.00 (11) Cinéma: "L'Astragale". Fr. 1968. Drame de G. Casaril avec Marlène Jobert, Horst Buchholz et Magali Noël. — Une jeune femme qui s'évade d'une prison se casse l'os du pied appelé astragale et est finalement recueillie par un fugitif. 12.00 (12) The 12 Midnight Movie: "The sweet Ride". E-U. 1967. Drame psychologique d'H. Hart avec Tony Franciosa, Michael Sarrazin et Jacqueline Bisset. — Un jeune bohème californien tombe amoureux d'une comédienne. 12.00 (13) Ciné-Soir: "Le refroidisseur de Dames". E-U. 1967. Comédie policière de J. Smight avec Rod Steiger, George Segal et Lee Remick. — Un déséquilibré assassine des femmes d'âge mûr dans la ville de New York. 1.30 (11) Ciné-Nuit: "Via Macao". Fr. 1965. Film d'espionnage de J. Leduc avec Roger Hanin, Anna Gaël et Françoise Prévost. — Un diplomate rencontre une jeune fille qui lui attire de nombreux problèmes. 11.05 (4) Ciné-4: "Que vienne la nuit". E-U. 1966. Drame social d'O. Preminger avec Michael Caine, Jane Fonda et Robert Hooks. — En Georgie, un fermier noir et le mari d'une riche propriétaire se disputent pour la possession d'une terre. 11.15 (7) (10) Sans Pantouffes: "Le monstre de Venise". E-U. 1968. Drame d'horreur de D. Travella avec Moreen Brown, Gino Mar-

les films

Poste	Programme	Poste	Programme
VENDREDI 22 AOUT 1975 P.M. (4) (7) (10) Comédie musicale	Festival Elvis Presley: "Paradis Hawaïen". E-U. 1966. Comédie musicale de M. Moore avec Elvis Presley, Suzanne Leigh et Ja-	VENDREDI 23 AOUT 1975 A.M. 7.00 3 Bonanza 7.30 8 H.R. Pufnstuff	SAMEDI 23 AOUT 1975 A.M. 10.30 (4) Ciné-Aventures: "Les éperons noirs". Western réalisé aux Etats-Unis en 1959 par R. Rouse avec Jeff Chandler et Susan Hayward. — Un groupe d'immigrants Basques se dirige vers la Californie. 3.00 (4) Cinéma: "Cran d'arrêt". Drame policier réalisé en France en 1969 par Y. Boisset avec Jeff Chandler et Marianne Renaud Verley et Marianne Costell. — Un ex-détective prend soin d'une jeune alcoolique qui se croit responsable de la mort d'une jeune fille.

Levée partielle de l'embargo commercial des E.-U. contre Cuba

Le département d'Etat a annoncé hier une levée partielle de l'embargo commercial des Etats-Unis à l'égard de Cuba.

Les mesures suivantes entrent immédiatement en vigueur:

1 — Les filiales à l'étranger des sociétés américaines sont autorisées à commercer avec Cuba. Des licences d'exportation seront octroyées cas par cas pour chaque transaction envisagée. L'administration se réserve le droit d'interdire la vente à Cuba de certains produits stratégiques, armes ou équipements faisant appel à une technologie avancée.

2 — Les navires de commerce ayant fait escale à Cuba seront, quel que soit leur drapeau, désormais autorisés à se ravitailler en carburant dans les ports des Etats-Unis.

3 — La législation privant les pays commerçant avec Cuba du bénéfice de l'aide alimentaire américaine sera abrogée.

Dans les milieux officiels, on indique que certains membres influents du Congrès ont été informés au cours des dernières 24 heures des décisions envisagées par l'administration.

La réaction de ces membres du Congrès, parmi lesquels les sénateurs Kennedy, McGovern et Javits, est allée de la "compréhension à l'approbation

pure et simple", indique-t-on dans ces mêmes milieux.

Par conséquent, l'administration ne s'attend pas que le Congrès s'opposera à la levée partielle de l'embargo contre Cuba.

Résolution

Dans les milieux officiels américains, on tient à souligner que l'assouplissement de l'embargo constitue la conséquence logique de la récente décision de l'Organisation des Etats américains (OEA) de lever les sanctions multilatérales imposées à Cuba par l'OEA depuis 1964.

Réunie à San José de Costa Rica, l'OEA a approuvé le 29 juillet une résolution laissant à chaque pays-membre la liberté de lever ces sanctions. Les Etats-Unis ont eux-mêmes voté cette résolution.

Aussi, dans ces mêmes milieux, on précise que la levée partielle de l'embargo commercial contre Cuba doit être considérée au niveau des sanctions multilatérales, et non pas à celui des relations bilatérales entre Washington et La Havane.

De même source, on refuse même d'y voir le prélude à une action au niveau bilatéral. Toutefois, on ne dément pas qu'il s'agisse d'un incontestable geste de conciliation de la part de Washington à l'égard du régime castriste.

Sur le plan commercial, on indique que de nombreuses sociétés américaines ont bénéficié dans un passé proche de dérogations qui leur ont permis de commercer avec Cuba par le biais de filiales installées à l'étranger.

Un nombre considérable de demandes de licences d'exportation sont en instance au département du Commerce. Les décisions prises hier devraient accélérer le flot des autorisations, estime-t-on dans les milieux officiels.

On indique enfin que les avoirs cubains dans les banques des Etats-Unis, essentiellement à New York, demeurent bloqués.

Réactions

Le premier ministre cubain Fidel Castro a déclaré que la levée partielle de l'embargo économique des Etats-Unis contre Cuba constituait un "geste positif" de la part du gouvernement de Washington.

"Nous accueillons avec satisfaction cette mesure annoncée par le département d'Etat, mais le blocus commercial entre les Etats-Unis et Cuba demeure", a dit Castro.

Les premières réactions parlementaires à la décision du gouvernement

américain de lever partiellement l'embargo sur les relations commerciales avec Cuba ont été en général favorables.

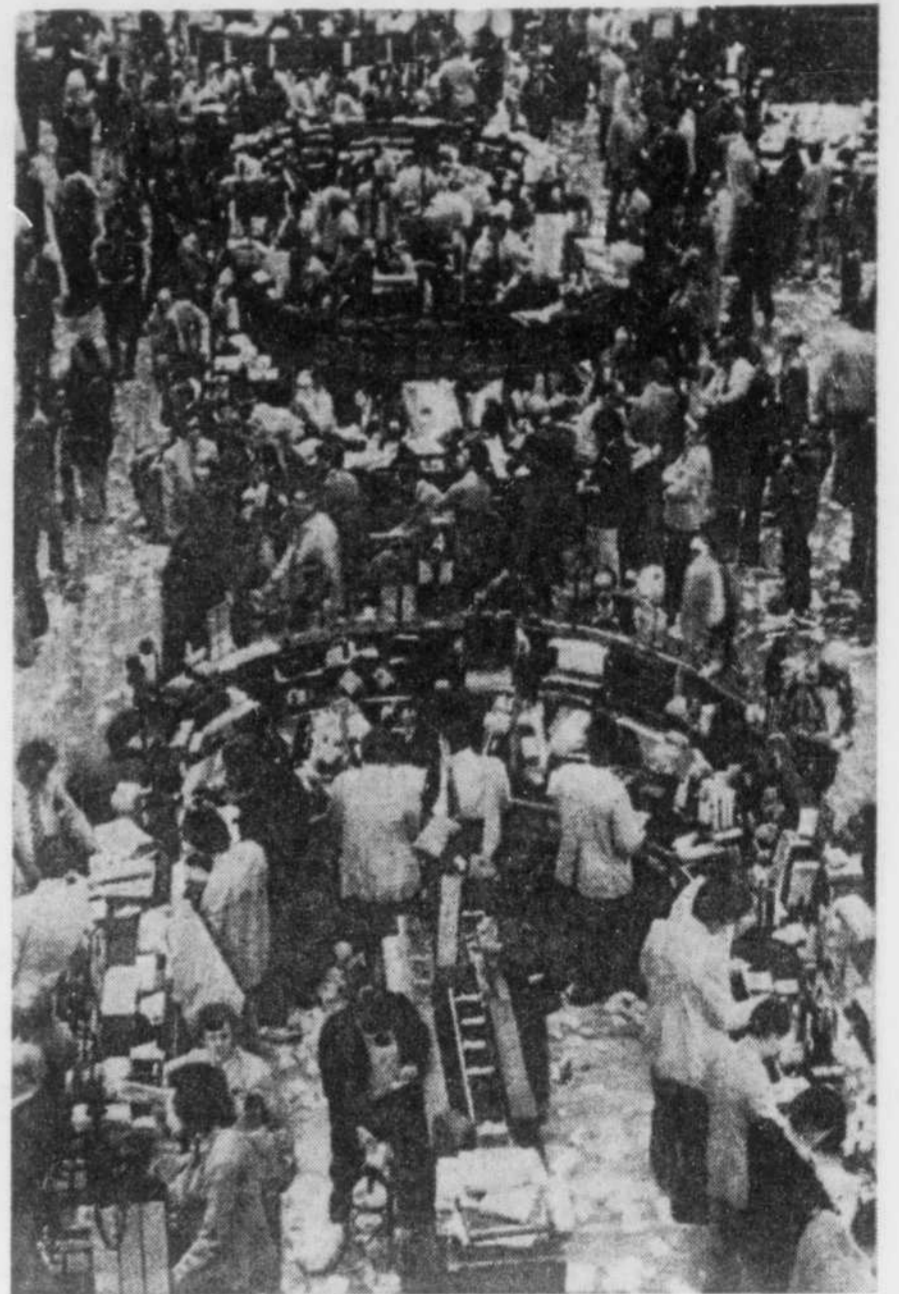
La critique la plus sévère de l'administration Ford a émané en fait, jusqu'à présent, d'un partisan d'une levée totale de l'embargo, M. Jonathan Bingham, président de la sous-commission sur le commerce international de la Chambre des représentants. Pour M. Bingham, démocrate de l'état de New York, la décision annoncée hier par le département d'Etat ne va pas assez loin et "laisse les Etats-Unis dans une position encore plus ridicule qu'avant". "Les marchandises fabriquées à l'étranger sous les auspices des Etats-Unis peuvent maintenant être vendues à Cuba, mais les marchandises produites par l'ouvrier américain ne peuvent pas l'être", a-t-il observé.

Le sénateur George McGovern, qui s'était rendu à La Havane il y a quelques semaines et réclamait depuis une levée de l'embargo sur les expéditions de produits alimentaires et pharmaceutiques, s'est, lui, félicité entièrement de la décision.

La décision d'hier a par ailleurs immédiatement provoqué des réactions de mécontentement au sein de la communauté cubaine de Floride.

Comme devait l'expliquer Juanita Castro, la sœur de Fidel Castro, qui est aussi l'un des plus farouches ennemis du premier ministre cubain, la nouvelle toutefois n'a guère surpris. "Voilà quelque temps déjà que je m'élevais contre ces manoeuvres contre les principes démocratiques, a-t-elle dit. Une fois de plus, nous sommes trahis par les Etats-Unis, a-t-elle dit.

Enfin, au Canada, un porte-parole du gouvernement fédéral a déclaré que la décision américaine au sujet de Cuba était "une mesure utile" pour le Canada.



Activité fébrile

L'activité était fébrile cette semaine à la Bourse de New York, alors que l'indice Dow Jones a chuté mercredi à son plus bas niveau en plus de quatre mois. L'indice a également baissé, hier. Ses ventes massives ont été provoquées par les craintes que la reprise économique soit entravée par l'inflation et les taux d'intérêt croissants.

La Cour nomme un syndic pour Westgate

MONTREAL (PC) — La Cour supérieure a désigné un syndic, jeudi, pour administrer les affaires de la société Westgate Realities en attendant l'audition d'une requête en faillite, le 28 août prochain.

M. Paul Perras a été nommé après la requête de la société Roger Vigeant, qui prétend n'avoir jamais reçu un montant de \$189,000 de Westgate pour

des meubles et des travaux de décoration.

M. Andrew Adams a également déposé une requête similaire, soutenant que Westgate ne lui a pas remis les \$1,000 qu'il avait déposés en offrant d'acheter une maison.

La société immobilière a fermé ses 35 succursales québécoises, mercredi,

et a mis à pied ses 700 employés "jusqu'à nouvel ordre".

En agissant ainsi, Westgate dit vouloir se donner le temps pour trouver une solution à ses problèmes de liquidités.

M. Steve Peizler, président et unique actionnaire de la compagnie, a déclaré qu'il cherchait de l'argent ailleurs, avant d'en arriver à une entente avec les créanciers.

GM investira \$15 milliards dans les petites voitures

DETROIT (AFP) — General Motors prévoit d'investir quinze milliards de dollars entre 1974 (bien 1974) et 1979 pour la mise au point et la construction de voitures de petite taille, a annoncé le président de la compagnie, M. Thomas Murphy, au cours d'une interview accordée au journal Detroit News.

M. Murphy a précisé que sur ce total \$3 milliards seraient dépensés à l'extérieur des Etats-Unis. Il a également annoncé que GM se préparait à présenter de nouveaux modèles de petites voitures en 1977, 78 et 79, qui viendront s'ajouter à la Chevette, minivoiture qui verra le jour avec les modèles de la saison 1976.

Ce programme d'investissement est le plus important jamais annoncé par une compagnie d'automobile.

Ford Motors de son côté prévoit que l'ensemble de ses investissements pour la mise au point de petites voitures sera de \$4 milliards pour l'ensemble des années 70. Chrysler prévoit de dépenser \$1,5 milliard entre 1975 et 1980.

La Banque Provinciale du Canada: 11,8% plus de profits

MONTREAL (PC) — La Banque Provinciale du Canada a rapporté hier des profits avant impôts de \$6,720,893 et de 59 cents par action après impôts, sur des revenus de \$65,825,781 durant

le second trimestre de 1975, ce qui représente une augmentation de 11,8 pour 100 par rapport aux bénéfices de la même période l'an dernier.

Les profits avant impôts pour la période de neuf mois close le 31 juillet 1975 ont été en baisse de 2,4 pour 100 par rapport à l'an dernier. Les profits avant impôts par action ont été durant

les neuf premiers mois de 1975, de \$1,63 comparativement à \$1,70 par action durant la même période l'an dernier.

Au 31 juillet 1975, le total de l'actif net de la Banque Provinciale était de \$2,838,449 soit une hausse de 21,1 p. 100 sur un an plus tôt.

Accroissement de l'excédent de revenu de la Banque de Montréal

MONTREAL (PC) — La Banque de Montréal a rapporté, hier, un excédent de revenus, avant imposition, de \$140 millions pour les neuf mois terminés le 31 juillet.

Cette somme représente une hausse de 68 pour cent sur l'excédent de revenus de l'an dernier durant la même période, qui était de \$83,2 millions.

L'excédent de revenu par action a été de \$4,10, à comparer à \$2,43 par action durant la même période l'an dernier.

Hausse sensible des profits de la Compagnie Northern Electric

MONTREAL (PC) — La Compagnie Northern Electric Ltée a rapporté des bénéfices nets pour les six premiers mois de 1975, de \$36,543,000 soit \$1,38 par action, à l'exclusion des postes extraordinaires. Ce résultat est à rapprocher de profits nets de \$28,833,000 ou \$1,10 par action enregistrés durant les six mois correspondants de 1974.

Les postes extraordinaires ont été de \$2,723,000 au premier semestre de 1975, alors qu'il n'y en avait pas eu durant la même période l'an dernier.

Les Etats-Unis pourraient troquer des céréales contre du pétrole

WASHINGTON (AFP) — Le département d'Etat à indiqué, jeudi, que les Etats-Unis pourraient envisager des accords de troc de céréales américaines contre du pétrole étranger.

Interrogé sur une information selon laquelle les Etats-Unis auraient discuté la possibilité que l'Union

soviétique fournisse une partie du pétrole importé par les Etats-Unis contre des fournitures régulières de céréales américaines, le porte-parole du département, M. Robert Funseth, a déclaré qu'il ne pouvait confirmer que des négociations sur ce sujet ont lieu avec les Soviétiques, mais a admis que des discussions se sont déjà déroulées

avec des représentants de gouvernements étrangers, qu'il n'a pas désignés, sur la possibilité d'accords de troc.

M. Funseth a ajouté que d'éventuelles propositions de tels accords par des gouvernements étrangers seraient jugées sur la base de leurs mérites.

en un clin d'oeil

Hausse de 1,2 p.c. des prix de détail en juillet aux E.-U.

Les prix au détail ont augmenté de 1,2 pour cent, en juillet, aux Etats-Unis, a annoncé hier le département américain du Travail. Cette forte augmentation, qui confirme la réapparition des pressions inflationnistes après la pause des premiers mois de l'année, est due principalement aux prix des produits alimentaires, qui ont augmenté de 1,9 pour cent, à ceux de l'essence et à ceux des voitures d'occasion. L'indice du coût de la vie base 100 en 1967 s'est établi à 162,3 en juillet, en hausse de 9,7 pour cent par rapport à juillet 1974. Il avait déjà progressé de 0,8 pour cent en juin alors qu'au cours des mois précédents, il avait augmenté à un rythme de l'ordre de 0,5 pour cent par mois.

Redressement du PNB américain au deuxième trimestre

Le produit national brut américain s'est redressé au cours du deuxième trimestre, progressant à un rythme annuel de 1,6 p.c. après avoir chuté à un rythme de 1,4 p.c. au premier trimestre, indiquent des chiffres révisés publiés hier par le département du Commerce. Le mois dernier, le département avait publié des statistiques provisoires faisant état d'un repli de 0,3 p.c. Le gain du second trimestre s'est accompagné d'un ralentissement de l'inflation, dont le taux est tombé à 5 p.c. sur une base annuelle contre 8,4 p.c. au premier trimestre et 10,3 p.c. pour 1974. Le redressement du PNB américain au second trimestre confirme apparemment que l'économie américaine avait dès cette époque commencé à sortir de la récession où elle était plongée depuis l'année dernière. Les chiffres du département du Commerce indiquent que le PNB américain s'établissait pendant cette période de trois mois à un rythme annuel de \$1,439 milliards.

Le Honduras réclame \$200 millions à deux sociétés américaines

Le gouvernement hondurien a décidé de réclamer à deux sociétés américaines — la Standard Fruit et la Tela Railroad, une filiale de l'United Brands — \$200 millions en arriérés d'impôts et pour avoir importé illégalement des produits industriels. Le colonel Juan Melgar Castro, chef de l'Etat hondurien, a annoncé que tous les privilèges et contrats intéressants les

deux sociétés étaient annulés à compter du 15 septembre, en raison du préjudice qu'elles ont porté au pays. Les contrats ne devaient expirer qu'en l'an 2000. On sait que la United Brands a reconnu avoir versé \$1,20 million en pots-de-vin à une haute personnalité hondurienne, afin d'obtenir une diminution de la taxe sur les exportations.

Pierre Shooner nommé sous-ministre au MIC

Le directeur général de la Chambre de commerce de Montréal, M. Pierre Shooner occupera un poste de sous-ministre à l'industrie et au Commerce, à compter du 12 septembre prochain.

M. Shooner remplacera ainsi M. John Donsmore nommé sous-ministre en titre à la suite du départ de M. Robert De Coster, il y a quelques semaines.

Etude sur un éventuel terminus d'entreposage du pétrole à T.-N.

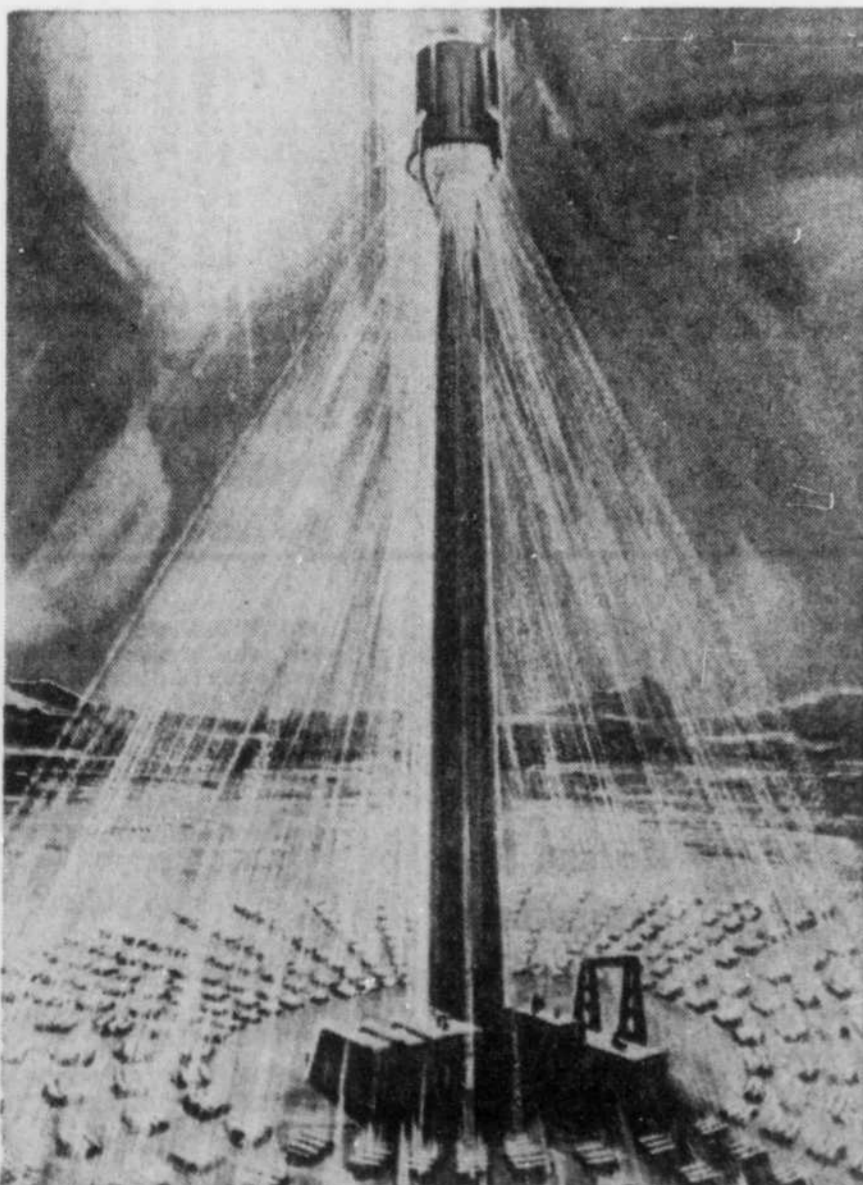
SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Le gouvernement de Terre-Neuve a signé une entente aux termes de laquelle un consortium international entreprendra une étude de possibilités ("feasibility") préalable à l'éventuelle construction d'un terminus d'entreposage de pétrole de \$100 millions à Bell Island. C'est ce qu'a annoncé, hier, le ministre du Développement industriel de Terre-Neuve.

L'étude de \$2 millions, qui durera deux ans, à la mine de fer abandonnée Wabana, sera menée par une compagnie nouvellement formée, la Wabanex Energy Corp. Ltd.

L'étude évaluera les possibilités sur les plans commercial et technologique de réaliser le projet d'un terminus d'entreposage, en plus des effets sur l'environnement que pourraient avoir ces nouvelles installations.

Beaucoup de légumes au Québec en 1974

La production de légumes au Québec fut satisfaisante, l'an dernier, rapporte le Bureau de la statistique du Québec dans un récent bulletin. On évalue, en effet, à 586 millions de livres le volume global de la production de légumes en 1974, ce qui constitue le meilleur résultat des trois dernières années. En 1971, année assez exceptionnelle, le volume de production atteignait près de 707 millions de livres de légumes. En ce qui concerne la valeur totale à la ferme de la production de légumes, elle est estimée à plus de \$24 millions en 1974, soit une augmentation de 22 pour 100 par rapport à l'année précédente.



Tour d'énergie

L'utilisation de l'énergie solaire pour la production sur une grande échelle d'électricité est ici représentée dans un concept que l'Administration de la recherche et de la mise en valeur de l'énergie aux Etats-Unis a proposé pour étude aux spécialistes de l'énergie solaire de Honeywell, à Minneapolis. Cette installation comporte des miroirs dirigés par ordinateurs et qui font converger les rayons du soleil sur une bouilloire au haut de la tour, dans laquelle de l'eau serait transformée en vapeur sous haute pression, vapeur ensuite pompée dans des turbines.

Les prix payés aux producteurs ont fait grimper le coût du bacon

OTTAWA (PC) — Si le prix du bacon est actuellement si élevé, c'est en raison principalement des prix sans précédent payés aux producteurs de porc nord-américains.

Telle est la principale conclusion d'un rapport de la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires qui a rendu publique hier une étude sur le bacon.

Toutefois, note la commission, "la marge de profit sur les ventes de bacon no 1 de premier choix semble hors de proportion par rapport aux services de commercial-

sation offerts au niveau du détail".

La commission se demande alors pourquoi les écarts de prix de détail du bacon emballé sont souvent plus élevés que ceux du boeuf, denrée requérant des services de mise en marché plus élaborés.

C'est particulièrement dans la région de Vancouver où l'écart du prix de détail par rapport au prix d'achat au détail était le plus élevé au cours du premier semestre de 1975, soit 35,2 pour cent.

Cet écart était pendant ce

temps de 164 pour cent à Montréal, de 22,4 pour cent à Toronto et de 25,4 pour cent à Winnipeg.

La commission souligne qu'entre avril et juin de cette année, la quantité de porcs mis en marché a été de 12 pour cent inférieure à celle de l'an dernier, provoquant ainsi une baisse de l'offre de

flanes de porc d'où l'on tire le bacon.

Les Canadiens étant les plus gros consommateurs de bacon au monde per capita, leur demande est restée forte et, en raison des approvisionnements réduits, a provoqué une hausse des prix.

La commission conseille aux consommateurs de tirer

profit de la réglementation qui demande aux emballeurs d'indiquer la proportion de gras du bacon.

"Des achats prudents et avisés peuvent souvent permettre aux consommateurs de tirer profit des politiques de classification et de détermination de prix", conclut la commission.

Bédard Luminaire a un bail de 5 ans à Place Tanguay

par Michel MORIN
Bédard Luminaire Inc., vient de doubler la superficie de son magasin et de signer un nouveau bail de cinq ans avec Place Tanguay.
C'est ce qu'a tenu à nous confirmer par téléphone M. Serge Bédard, suite à l'article paru mercredi sur les centres com-

merciaux de Lévis, et au cours duquel nous avons joint le nom de son commerce à ceux ayant déjà quitté Place Tanguay.

Situé à proximité des Ameublements Tanguay, Bédard Luminaire Inc. aurait connu une augmentation de 45 pour cent de son chiffre d'affaires, depuis quelques mois.

Commentant l'article du SOLEIL de mercredi, intitulé "les centres commerciaux de Lévis périssent", M. Bédard nous a déclaré: "Je sais qu'il y en a qui aux Galeries Chagnon s'arrachent les cheveux sur la tête"

carrières et professions

pour faire paraître vos annonces dans cette page, composez

647-3266

La province emprunte \$90 millions

Pour répondre à ses besoins, le gouvernement du Québec vient d'emprunter \$90 millions sur le marché canadien sous forme de deux émissions de débentures. La première partie de cette double émission, mise sur le marché par l'entremise d'un syndicat financier ayant à sa tête l'importante maison A. E. Ames and Co., porte un intérêt de 10,5 pour cent et vient à maturité dans 25 ans. La deuxième partie porte intérêt à 9,5 pour cent et vient aussi à échéance dans 25 ans, mais peut être rachetée par anticipation en 1983. Les contribuables québécois financent une bonne partie de cet emprunt de la provin-

ce, puisque la Caisse de dépôt et de placement du Québec, qui canalise l'argent que le public verse à son régime de rentes provincial, a acheté \$35 millions de débentures.

QUEBEC-TELEPHONE

Avis de dividendes

Les dividendes mentionnés, ci-après ont été déclarés payables le 1er octobre 1975 aux actionnaires inscrits le 29 août 1975.

Actions privilégiées, 5%
Un dividende trimestriel de 25 cents par action.

Actions privilégiées, 4 1/4%
Un dividende trimestriel de 23 1/2 cents par action.

Actions privilégiées, série 1973
Un dividende trimestriel de 38 1/2 cents par action.

Actions privilégiées, série 1975
Un dividende trimestriel de 48 1/2 cents par action.

Actions privilégiées subordonnées convertibles, série A
Un dividende trimestriel de 23 1/2 cents par action.

Actions ordinaires
Un dividende trimestriel de 35 cents par action.

Par ordre du conseil d'administration.
Jean-Marc Tremblay, secrétaire
Rimouski, Québec, le 12 août 1975.

Cours mixtes à Londres

LONDRES (PC)— On enregistre des cours mixtes, sur un marché lent, hier, à la Bourse de Londres.

L'indice du Financial Times, à la mi-temps, avait perdu 2,3 points, à 303,0.

Les valeurs canadiennes étaient légèrement à la baisse, avec des transactions faibles.



COMMENT PLANIFIER UN AVENIR EN FLORIDE



32.000 familles ont déjà décidé de faire de PALM COAST une partie de leur avenir. Il pourrait en être ainsi pour vous.

Obtenez et analysez tous les détails de cette communauté en expansion sur la côte atlantique de la Floride.

Voyez comment vous pouvez jouir de la vie à l'année longue; le golf (tarif pour membre ou invité accessible sur demande), le yachting, la pêche, le tennis, la natation ou tout simplement le repos au soleil.

ITT COMMUNITY DEVELOPMENT CORP. développe cette communauté urbaine dans un des endroits les plus favorables de la Floride. Pourquoi ne pas vous renseigner comment PALM COAST peut modifier votre avenir.

Palm Coast ITT COMMUNITY DEVELOPMENT CORPORATION

Envoyez-moi tous les détails concernant PALM COAST sans aucune obligation de ma part.
Mon intérêt principal est pour l'avenir pour construire sous peu

Nom: _____ Tél: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Prov.: _____ Code: _____

MORIN & ASSOCIES COURTIERS INC. est fier de représenter ce projet au Québec. Pour de plus amples renseignements adressez-vous à:

MORIN & ASSOCIES COURTIERS, INC.
1121 chemin Ste-Foy
683-2103
Membre de la Chambre d'Immobilier de Québec, du système

TECHNICIENS DEMANDÉS POUR BUREAU D'INGÉNIEURS-CONSEILS

Minimum d'un an d'expérience en mécanique et/ou électricité du bâtiment.

GILBERT, BOURASSA, GAGNE, MORIN & ASSOCIES LIMITEE,
Groupe-conseil

2700, boul. Laurier, Ste-Foy, Qué. 653-9274

LA COMPAGNIE LES SYSTEMES HYDROLEX
est à la recherche d'un

COMMIS D'ATELIER
Pour travailler à son usine de Ste-Foy.

S'adresser à:
2800 Dalton, Ste-Foy, Qué.

SECRETAIRE
avec expérience juridique
minimum: 3 ans

Pour une étude légale à St-Pascal, comté de Kamouraska.

Appeler à: **1 (418) 492-6240**
(demander Maître Hervé Lamonde, notaire)

COMMISSION REGIONALE JEAN-TALON PROFESSEURS SUPPLEANTS

TACHE: Assurer le remplacement des professeurs absents pour maladie. Ce besoin existe dans toutes les disciplines tant au secteur régulier qu'à l'enfance inadaptée ou l'enseignement professionnel.

NIVEAUX: Secondaire I à secondaire V inclusivement

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Etre légalement qualifié ou posséder l'équivalent d'une première année universitaire.

LA PREFERENCE SERA ACCORDEE AUX PERSONNES QUI SONT TOTALEMENT DISPONIBLES.

Les personnes intéressées devront faire parvenir avant le 19 septembre 1975, leur curriculum vitae comportant les informations suivantes:
a) formation et expérience
b) périodes de la journée où de la semaine où elles sont disponibles
c) discipline qu'elles désirent enseigner.

ou bureau du: **Directeur du service au personnel,**
335 ouest, 76ième rue,
Charlesbourg, G1H 4R4.

COMMISSION REGIONALE JEAN-TALON AGENT DE BUREAU AU SERVICE DU PERSONNEL POSTE 75-41:

NATURE DU TRAVAIL: Selon les procédures et politiques du service, elle est responsable des activités à:
1. contrôle d'absences et suppléances des personnels;
2. mise à jour des casiers de crédit/maladie et congés sociaux;
3. régimes de retraite;
4. accidents de travail;
5. assurances collectives et assurance chômage.

CRITERES D'ADMISSIBILITE:
— Avoir complété le cours secondaire V;
— Posséder un minimum de six (6) ans d'expérience pertinente;
— Connaître les différentes conventions édictées par les personnels;
— Connaître la sténographie et la dactylographie.

CONSEILLER PEDAGOGIQUE POSTE 75-42:

DISCIPLINE: Anglais

NATURE DU TRAVAIL: Le conseiller pédagogique est chargé de l'implantation de programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la commission et de sa clientèle; il doit également conseiller les personnes concernées par ces questions. Il a un rôle primordial d'animation pédagogique auprès du personnel enseignant de sa discipline.

CRITERES D'ADMISSIBILITE:
— Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans la discipline;
— Autorisation personnelle permanente d'enseigner;
— Trois (3) années d'expérience dans l'enseignement de la discipline ou secondaire.

COMMISS AUX INVENTAIRES POSTE 75-43:

NATURE DU TRAVAIL: Collaborer au contrôle des équipements et effectuer particulièrement:
— le relevé physique des biens mobiliers;
— la mise à jour des inventaires;
— le montage de nouveaux systèmes d'inventaire;
— la rédaction et la dactylographie des formulaires d'usage de contrôle.

CRITERES D'ADMISSIBILITE:
— Avoir complété le cours secondaire V;
— Connaître la dactylographie.

PROFESSEUR EN DESSIN TECHNIQUE ET HYDROTHERMIE POSTE 75-44:

THEMES A ENSEIGNER:
— initiation au dessin technique,
— éléments de soudure, plomberie, chauffage,
— exécution de projets en atelier.

CRITERES D'ADMISSIBILITE:
— Posséder des qualifications pertinentes au poste,
— Trois (3) ans d'expérience minimum,
— Une formation de technicien serait un avantage.

Toute candidature devra parvenir, accompagnée du curriculum vitae, le ou avant le 5 septembre 1975 ou bureau du:
Directeur du service au personnel,
335 ouest, 76e Rue, Charlesbourg, G1H 4R4

Steak House
ouvrant prochainement à Ste-Anne-de-Beaupré recherche

6 SERVEUSES DE TABLES
Avec expérience. Semaine de 40 heures - 5 jours. Salaire minimum.

3 RÔTISSEURS
Avec expérience. Semaine de 45 heures - 5 jours. Salaire selon compétence.

2 BARMAIDS
Avec expérience, pour bar-salon.

GERANT DE SOIR
5 jours par semaine.

827-4202

\$6.00/l'heure
— plus boni,
— commission,
— avancement,
— stabilité,
— auto nécessaire.

4 personnes: temps plein
5 personnes: temps partiel

Ste-Foy: 651-2722
Charlesbourg: 627-0021
Lévis: 833-1739

PROFESSEUR DE FRANÇAIS
TEMPS PARTIEL

Le Collège Bart requiert les services d'un professeur de français à temps partiel, niveau secondaire V

Envoyer curriculum vitae à:
Michel Bellerose D.S.P.
751, Côte d'Abraham, Québec

MECANICIENS DEMANDES

Avec expérience sur chariots-élevateurs, gazoline, diesel, électriques. Salaire selon compétence, bénéfices marginaux, fonds de pension, etc. Communiquer avec:

R. Laliberté
LES INDUSTRIES WAJAX LTEE
872-3723

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PAPIEUAU CONSEILLER EN ENFANCE INADAPTEE

Le conseiller en enfance inadaptée est responsable des diverses activités du secteur de l'enfance inadaptée: dépistage des élèves, détermination de leurs besoins, organisation des classes, supervision et évaluation de l'apprentissage, assistance aux directeurs d'école et aux instituteurs et affectation des ressources humaines, matérielles et financières. Ce poste est susceptible d'intéresser les personnes qui peuvent apporter à l'enfant en difficulté d'apprentissage toute l'aide nécessaire à son développement intégral en assumant des tâches administratives. Ces personnes détiennent un brevet d'enseignement, un diplôme universitaire exigeant un minimum de seize (16) années d'études avec une spécialisation d'au moins une année en psychologie de l'enfance inadaptée et cinq (5) années d'expérience dans l'enseignement dont deux (2) auprès d'enfants inadaptés. Les conditions de travail sont celles déterminées par la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation pour les professionnels des commissions scolaires. Faire parvenir un curriculum vitae à:

Service au personnel,
C.P. 68,
Buckingham, P.Q.

COMMISSION SCOLAIRE ANCIENNE-LORETTE (CONCOURS 75-12)

POSTE: ENSEIGNANT (enfance inadaptée)

Lieu de travail: Ancienne-Lorette

NATURE DU TRAVAIL: Enseigner auprès d'élèves souffrant de déviations mineures au niveau des apprentissages en utilisant la technique du dédoublement flottant.

QUALIFICATIONS REQUISES: Posséder un brevet d'enseignement avec option en enfance inadaptée ou en orthopédagogie.

Salaire: Selon la convention collective du personnel enseignant. Toute personne possédant les qualifications requises et intéressée à obtenir ce poste doit faire parvenir son offre de service accompagnée de son curriculum vitae et pièces justificatives avant 16h.00 le 27 août à la:

Commission Scolaire Ancienne-Lorette,
Service du Personnel,
Concours 75-12,
1360 rue St-Charles, Ancienne-Lorette



CONSEIL DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX de la REGION DU NORD-OUEST (08) demande

DIRECTEUR GENERAL

FONCTIONS: Le directeur général dirige et coordonne toute l'administration du Conseil régional dans le cadre de ses règlements (article 33 - Loi sur les services de santé et les services sociaux).
— s'assure de la coordination de toutes les activités dans le secteur de la santé et des services sociaux;
— informe le conseil d'administration et s'assure de l'exécution des décisions de celui-ci;
— entretient des relations avec le Ministère des Affaires sociales et les établissements du réseau dans sa région;
— assure la gestion courante de l'organisme;
— assume toute autre tâche qui pourrait lui être confiée par le conseil d'administration.

EXIGENCES: Diplôme universitaire en administration ou en sciences humaines et/ou une expérience pertinente.

REMUNERATION: Selon la politique de rémunération des cadres du secteur parapublic du Ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature accompagnée de leur curriculum vitae sous enveloppe scellée à:

M. Lorrain BARRETTE, président
C.P. 1500, Rouyn, P.Q.

Les candidatures seront reçues jusqu'au 5 septembre 1975 à 17.00 heures.

CE POSTE EST OUVERT AUX FEMMES ET AUX HOMMES

LE POSTE: RESPONSABLE DE CENTRE (Education des adultes)

Temps partiel
Concours 75-73

ENDROIT: Ecole sec. Pamphile-Lemay

LA TACHE: Sous l'autorité du Directeur des services de l'éducation des adultes, le responsable de centre planifie, organise et coordonne les activités d'enseignement, éducatives et psycho-sociales offertes aux adultes dans son centre. Il établit les communications appropriées avec les services de l'éducation des adultes.

QUALITES REQUISES:
— Autorisation personnelle permanente d'enseigner ou autorisation appropriée à l'éducation des adultes.
— Diplôme exigeant au moins quinze (15) années d'études, ou l'équivalent.
— Cinq (5) années d'expérience pertinente incluant de l'expérience dans l'éducation des adultes et, de préférence, de l'expérience dans un poste de direction.

REMUNERATION: Selon la politique administrative et salariale.

HORAIRE: 18:30 heures à 22:00 heures.

LES CANDIDATS INTERESSES sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 1er septembre 1975, au SERVICE DU PERSONNEL
Concours 75-73
945, rue Wolfe
Sainte-Foy, P.Q.

SECRETAIRE
Avec expérience demandée pour bureau d'avocats.
Communiquer à:
647-1611

PRESSIERS OFFSET
avec expérience
Travail permanent. Gestelith ou Multilith. Assurance-groupe, plan de pension.

842-3646 ou
375-3558

LOEWS Le Concorde

demande
PREPOSES(ES) A LA RECEPTION COMMIS AUX RESERVATIONS BARMEN SERVEURS(EUSES)

Communiquer avec le
Bureau du personnel
1225, Place Montcalm
Québec
647-2222 - poste 6110

ROUSSEAU, SAUVE, WARREN & ASSOCIES
demandent un

INGENIEUR GEOLOGUE POUR LA BAIE JAMES

Le projet: La plus grande centrale hydro-électrique au monde qui comprend 16 groupes de 333,000 kW, une prise d'eau, 16 conduites forcées, une chambre d'équilibre, 4 galeries de fuite, 19 puits et un poste de transformation et qui exigera un minimum de 10 différents contrats de construction.

Les qualifications:
1. Diplôme universitaire en géologie, génie minier ou géotechnique.
2. Un minimum de 6 ans d'expérience dans la conception et l'exécution d'excavation dans le roc. Une connaissance des procédures d'excavation contrôlée, de boulonnage et d'autres systèmes de consolidation du roc est essentielle. De l'expérience ou expertise spécialisée en géologie structurale et mécanique des roches sera considérée avantageuse.
3. Avoir une connaissance de la langue anglaise.

Les responsabilités:
1. Au sein d'un groupe de spécialistes en géotechnique, effectuer un contrôle des travaux d'excavation et de consolidation du complexe souterrain. Le travail comprend la cartographie géologique, la mise au point des programmes d'instrumentation et de contrôle de dynamite et la surveillance des travaux de consolidation, de drainage et d'injection.
2. Assurer une liaison continue entre le bureau de l'ingénieur-conseil et le personnel de gérance de la construction.

Le lieu de travail: Le chantier de l'aménagement hydro-électrique de LG-2, rivière La Grande, Baie James.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

ROUSSEAU, SAUVE, WARREN & ASSOCIES
1155, rue Metcalfe
Edifice Sun Life, suite 840
Montréal, Québec H3B 2V6
A l'attention de Mlle Jacqueline Lessard

carrières et professions

pour faire paraître
vos annonces dans
cette page, composez

647-3266

SECRÉTAIRE LÉGALE

demandée
Expérience minimum 2 ans.
Demander Mlle Pouliot à:
687-1281

CHEF-CUISINIER

demandé
Avec expérience.
Conditions de travail
à discuter.
Téléphone à:
527-3411

LE GAULOIS

demande
SERVEURS(EUSES)
avec expérience
Se présenter à:
65, Buade, Québec

CAISSIERE

demandée
Avec expérience
S'adresser à:
MONTREAL DRAPERIES
Centre d'Achats Place Laurier
Québec.
Tél: 653-4069

SOUDEURS

avec expérience
demandés
Se présenter à:
21, rue Montcalm
Lévis, Qué.

SECRÉTAIRE

ADMINISTRATIVE
Pour organisme national de
santé et de bien-être. Excellentes
conditions de travail. Salaire
selon expérience, bénéfices
marginaux.
Ecrire à:
Dépt 7495
Le Soleil
Réponses avant le 15 septembre
1975.

AGENT

VENDEUR
demandé
Route établie, très bon
volume, travail à l'année.
Demander:
M. Robert Croisetière
529-8491

ASSOCIÉ DEMANDÉ

Avec expérience dans la
vente, agissant actuelle-
ment comme solliciteur dans
le transport général. Capital
requis: \$2.000. Toute
application sera confidentielle.
Demandes à:
C.P. 296
Loretteville, Qué.

SUPERVISEUR DES ACHATS

DES VENTES ET DU MARKETING
Pour librairie spécialisée
Expérience nécessaire; perspectives d'avenir.
Curriculum vitae avant le 2 septembre à:
C.P. 7034, Charlesbourg, Qué.

OFFRE D'EMPLOI

COMMISSION REGIONALE DE LA CHAUDIERE
REQUIERT POUR L'ANNEE 75-76

1 PROFESSEUR

pour l'option agriculture, école polyvalente Bélanger

QUALIFICATIONS: Bacc. en agronomie
ou
Diplôme de technologiste agricole,
option génie rural
Selon la convention des enseignants
Toute personne intéressée à poser sa candidature devra faire parvenir
sa demande d'emploi accompagnée de son curriculum vitae à:
Barrasme Bourque, directeur,
Services au personnel,
Commission régionale de la Chaudière,
270, boul. Lacroix,
Ville Saint-Georges, Comté de Beauce

CONDITIONS DE TRAVAIL: Selon la convention des enseignants
Toute personne intéressée à poser sa candidature devra faire parvenir
sa demande d'emploi accompagnée de son curriculum vitae à:
Barrasme Bourque, directeur,
Services au personnel,
Commission régionale de la Chaudière,
270, boul. Lacroix,
Ville Saint-Georges, Comté de Beauce

ASSURANCES GENERALES

METROPOLE DE LA COTE-NORD

DESCRIPTION: Important bureau de courtiers, recherche jeune personne sérieuse
pour travail interne.
EXIGENCES: Expérience de préférence dans les lignes commerciales et/ou
personnelles, ou finissant(e) de CEGEP (option ass.).
SALAIRES: Selon expérience et qualifications.
Ecrire ou téléphoner à:

Contrôleur
Les Agences Commerciales
du Golfe Ltée
456 Arnaud
Sept-Iles, P.Q.
(418) 962-7065
Frais virés acceptés

LA COMMISSION SCOLAIRE DU LITTORAL

requiert les services de:

DEUX ENSEIGNANTS

pour ses classes françaises de récupération, niveau élémentaire

EXIGENCES: — Posséder une formation psycho-pédagogique
— Détenir une autorisation personnelle d'enseigner appropriée
ou de l'expérience pertinente.

D'UN CONSEILLER

pédagogique en éducation physique.

ATTRIBUTIONS: — Préparer et mettre en place un programme d'éducation
physique;
— Animer le personnel de direction et le personnel enseignant;
— Coordonner les activités relatives à l'implantation et au
fonctionnement du programme d'éducation physique;
— Conseiller la direction pédagogique relativement à l'achat du
matériel et à son utilisation optimum.

CONDITIONS PARTICULIÈRES: Le conseiller sera affecté à mi-temps à la Commission Scolaire du
Littoral et à mi-temps à la Commission Scolaire Louis-Joliet où il
aura sensiblement les mêmes attributions. Le conseiller doit
pouvoir se déplacer en tout temps, le lieu de travail étant de
Sept-Iles à Blanc-Sablon.

EXIGENCES: — Posséder une formation psycho-pédagogique;
— Détenir un diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans
une discipline appropriée;
— Etre bilingue.

Toute personne intéressée est priée de communiquer avec:
M. Richard Fiori, Service du personnel,
Commission Scolaire du Littoral,
661, avenue Brochu, C.P. 787, SEPT-ILES
(Tél. 418-962-5558)

OFFRE D'EMPLOI

COMMISSION REGIONALE DE LA CHAUDIERE
REQUIERT POUR L'EGOLE ABENAKI, SAINT-PROSPER

UN(E) BIBLIOTHECIEN(NE)

Nature du travail: (Réf. Doc. 76).
L'employé de cette classe effectue des tâches diverses et
complexes exigeant une bonne connaissance technique du
fonctionnement d'une bibliothèque, la connaissance des outils
et des instruments de travail se rapportant à l'ensemble des
secteurs d'une bibliothèque y compris le matériel audio-visuel
et, de plus, une connaissance précise des rouages et des
ressources du service des bibliothèques et des besoins de la
clientèle, cela lui permettant de prendre charge de l'un ou de
plusieurs secteurs d'une bibliothèque.

Attributions caractéristiques (Réf. Doc. 76).
Dans l'exécution de ses fonctions, il est appelé notamment à
effectuer des travaux de classification et de recherche, à
cataloguer les ouvrages, à vérifier les adresses bibliographiques
et les prix dans les bibliographies de commerce et les
catalogues d'éditeur, à superviser le contrôle des paiements
et des réabonnements et à surveiller la reliure des périodiques
et autres documents. A intervalle régulier, il procède à
l'évaluation et à l'étalage des livres de la bibliothèque et du
matériel audio-visuel.

L'employé de cette classe exécute généralement les mêmes
travaux que celui de la classe II, l'expérience lui permettant
toutefois de les accomplir avec beaucoup plus d'autonomie et
également d'accomplir parmi ceux-ci, les travaux les plus
complexes.

L'employé de cette classe se voit généralement confier
l'initiation et la surveillance d'un personnel subalterne,
notamment de bibliothécaire(ne) classe II. Au besoin, il peut
être appelé à remplacer son supérieur immédiat.
Il accomplit toute autre tâche demandée par son supérieur
immédiat.

Qualifications requises:
Scolarité et expérience:
Posséder un diplôme d'études collégiales profession-
nelles, avec champ de spécialisation approprié.
Nous tiendrons particulièrement compte de toute
personne qui aura une expérience pertinente dans le
domaine.

Les personnes intéressées à ce poste, doivent faire parvenir
leur demande pour le 30 août 1975, aux:

SERVICES AU PERSONNEL,
Commission régionale de la Chaudière,
270, boul. Lacroix,
Ville Saint-Georges,
Comté de Beauce.

HOMMES DEMANDES

pour Montréal

- CONTREMAITRE-MENUISIER (coffrage)
- MENUISIER
- GRUTIER
- FINISSEUR DE CIMENT

Les personnes intéressées doivent téléphoner à:
525-6191



Rochette,
Rochefort
et associés,
limitée
Groupe-conseil

3350, La Pérade,
Sainte-Foy, Québec,
G1X 2L7 (418) 653 9236

108, Notre-Dame Nord
Thetford-Mines, Québec
G6G 1J4 (418) 338 8515

Personnel requis:

- Ingénieur en mécanique
 - Techniciens dessinateur
 - Surveillant de chantier
 - Secrétaire bilingue
- Domaines d'activités:
● Mécanique du bâtiment
● Technique de fabrication mécanique
● Electricité du bâtiment
● Structure

Rémunération selon l'expérience.
Communiquez avec:

Le Directeur du personnel
653-9236



LA COMMISSION SCOLAIRE
REGIONALE DE L'OUTAOUAIS
DEMANDE

DANS LES PLUS BREFS DELAIS DES ENSEIGNANTS
DANS LES MATIERES SUIVANTES:

AFFECTATIONS POSSIBLES:

- MUSIC (GUITAR)
D'ARCY MOSE & VICTORIA
- FRENCH
D'ARCY MCGEE
- ECOLOGIE
POLY. GATINEAU & GAGELIN
- SOUDURE
TECHNIQUE DE HULL
- COIFFURE (POUR HOMMES)
TECHNIQUE DE HULL
- DESSIN
POLY. GATINEAU
- INITIATION AU DROIT
POLY. GATINEAU
- SOINS ESTHETIQUES
POLY. CARREFOUR

Les personnes intéressées doivent communiquer avec:
Les Services du Personnel,
au numéro de téléphone suivant:
(819) 771-7311

225, rue 51-Rempeteur, Hull, Québec, téléphone 771-7311.

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

Le Collège de la Gaspésie est à la recherche d'un
conseiller pédagogique qui agira sous l'autorité du
directeur des services pédagogiques.

NATURE DU TRAVAIL
Le conseiller pédagogique est chargé de l'implantation de
programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques
adaptés aux besoins du collège et de sa clientèle dans une
ou plusieurs disciplines. Il doit également conseiller les
personnes concernées par ces questions.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES
Le conseiller pédagogique se tient au courant des
recherches, des changements et des innovations dans le
domaine pédagogique, particulièrement en ce qui concerne
les programmes et méthodes pédagogiques, les activités
complémentaires, les manuels et autres matériels didac-
tiques et l'évaluation du rendement scolaire.
Conformément à la politique établie par le Collège, il voit
à l'implantation des innovations, sur base expérimentale
ou autrement; il fait connaître les exigences de l'évolution
dans son milieu et engage le milieu dans un processus
continu d'évaluation. Il doit conseiller le collège et les
personnes intéressées par ces sujets. Il a un rôle primordial
d'animation pédagogique auprès du personnel enseignant
de sa(ses) discipline(s).

Il peut conseiller en particulier sur l'achat d'équipement et
de matériel didactique ainsi que sur l'aménagement des
locaux.

Il peut en outre conseiller sur des questions relatives aux
programmes de perfectionnement du personnel pédagogi-
que et planifier ces programmes.

Il peut se voir confier toute autre responsabilité inhérente à
sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES
Posséder un diplôme universitaire terminal de premier
cycle dans une discipline appropriée.

ENTRÉE EN FONCTION

Début d'août.

SALAIRE

Selon la convention collective du personnel professionnel.
Les candidatures et le curriculum vitae doivent être
adressés avant le 5 sept. 1975. Pour de plus amples
informations, communiquez avec:

LE DIRECTEUR DU PERSONNEL
COLLÈGE DE LA GASPÉSIE
C.P. 590
GASPÉ

Gaspé, 15 août 1975.

DEUX REPRESENTANTS

demandés
Dans la vente d'équipements de bureau pour Québec et la
région pour une maison nationale.

Contactez:
M. Jacques Lavigne
gérant des ventes
N.T.I. EQUIPEMENT + PLANIFICATION
DE BUREAU LTÉE
1289 ouest, boul. Charest
Québec, Qué. Tél.: 681-7292

JEUNES C.A. DEMANDES

Importante firme de comptables agréés de
Trois-Rivières est à la recherche de jeunes C.A.
dynamiques. Possibilité de devenir associé dans
les années futures.

Faire parvenir curriculum vitae complet à:
Directeur du personnel
C.P. 877, Trois-Rivières, Qué.



La Commission de Formation Professionnelle de la Main-d'Oeuvre de la région de Québec

annonce des concours pour les postes suivants,
nouvellement créés au sein de son organisation.

SECRÉTAIRE

(Concours (P.S. 02-75).

NATURE DU TRAVAIL

L'employée de cette classe accomplit la fonction de
secrétaire auprès des adjoints aux cadres supérieurs et
auprès des directeurs de services auxiliaires.
De façon générale, elle note en sténographie, transcrit
ses notes au dactylographe et corrige textes, lettres et
rapports ainsi produits; elle dactylographie également à
partir d'enregistrements sur rubans magnétiques, de
brouillons et de textes déjà dactylographiés; elle
répond au téléphone, tient à jour fichiers et dossiers et
opère, selon les besoins, les machines de bureau
d'usage courant.

Elle accomplit tout autre travail connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

Avoir complété le cours secondaire V, avec option
appropriée, ou posséder un diplôme ou une attestation
d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité
compétente.

Posséder un minimum de trois (3) années d'expérience
pertinente, principalement à titre de sténo-secrétaire.

TRAITEMENT

\$5,222 à \$6,287 (en voie de révision).

COMMIS

(Concours (PS. 03-75).

NATURE DU TRAVAIL

Sous surveillance immédiate, le commis effectue une
variété de travaux cléricaux selon des méthodes et
procédures établies.

En général, l'employé de cette classe dactylographie
tous genres de textes à partir d'enregistrements ou de
documents dactylographiés ou manuscrits, relit ses
textes et effectue les corrections nécessaires; il complète
des formules, réquisitions ou pièces justificatives simples
et tient à jour un système de documentation et de
fichiers.

Il peut accomplir toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

Avoir complété un cours de niveau secondaire IV, avec
option appropriée, ou posséder un diplôme ou une
attestation d'études dont l'équivalence est reconnue
par l'autorité compétente.

TRAITEMENT

\$4,918 à \$5,662 (en voie de révision).

COMMIS INTERMÉDIAIRE

(Concours (PS. 04-75)

NATURE DU TRAVAIL

Sous surveillance générale, le commis intermédiaire
accomplit un ensemble de travaux cléricaux selon des
méthodes et procédures de nature relativement
complexes.

Ses tâches portent notamment sur la vérification des
données inscrites sur factures, bons de commandes,
bons de livraison, etc. Il confronte ces pièces afin de
s'assurer du respect des normes et procédures. Au
besoin, il peut effectuer certains achats de valeur
relativement peu élevée.

Dans une bibliothèque, l'employé de cette classe
accomplit des travaux de vérification de fiches, de listes
d'échanges, de réquisitions, de factures, etc.; il peut
effectuer certains travaux de catalogage, au besoin
exercer une surveillance dans les locaux de la
bibliothèque et répondre aux demandes de renseigne-
ments.

Il peut accomplir toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

Avoir complété le cours secondaire V, avec option
appropriée, ou posséder un diplôme ou une attestation
d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité
compétente et posséder un minimum de deux années
d'expérience pertinente ou, avoir complété un cours de
niveau secondaire IV, et posséder un minimum de
quatre années d'expérience pertinente.

TRAITEMENT

\$5,213 à \$7,419.99 (en voie de révision).

TELEPHONISTE

(Concours (PS. 05-75)

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de l'employé de cette
classe consiste à recevoir et à acheminer les

communications téléphoniques au moyen d'un central
téléphonique.

Elle peut également accomplir de menus travaux de
bureaux tels que la dactylographie de documents, le
triage, l'estampillage, la distribution et la levée du
courrier ainsi que la tenue à jour du bannin du
personnel.

Au besoin, elle peut accomplir toute autre tâche
connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

Avoir complété au moins un cours de niveau secondaire
IV avec option appropriée, ou posséder un diplôme ou
une attestation d'études dont l'équivalence est
reconnue par l'autorité compétente.

TRAITEMENT

\$4,986 à \$6,033 (en voie de révision).

TECHNICIEN CLASSE II (2 postes vacants).

(Concours (TC 02-75)

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de cet employé consiste à
effectuer divers genres de travaux techniques à la
coordination et à l'organisation de la formation
professionnelle des adultes.

En matière de publicité et de promotion.

Effectuer des cueilletes
d'informations et de don-
nées, les compiler et les
présenter sous forme de
graphiques et de ta-
bleaux.

Rédiger des rapports syn-
thèses sur les activités
réalisées.

Etablir et maintenir des
communications avec les
différents intervenants im-
pliqués dans le processus
de la formation profes-
sionnelle.

Accomplir au besoin toute
autre tâche connexe.

En matière de recherche.

Echantillonner des indi-
vidus pour fins d'en-
quêtes.
Administrer des question-
naires par entrevue indi-
viduelle ou à des groupes.
Vérifier les informations
contenues dans des ques-
tionnaires.
Codifier des question-
naires.

Effectuer certains calculs
et tests statistiques
(moyenne, écart-type,
chi-carré, corrélation,
etc.) à l'aide de calcula-
trices de bureau (program-
mables ou non program-
mables).
Construire des tableaux,
graphiques, etc.

Accomplir au besoin toute
autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

Posséder un diplôme d'études collégiales profession-
nelles, avec champ de spécialisation approprié, ou
posséder un diplôme ou une attestation d'études dont
l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

TRAITEMENT

\$6,282 à \$7,168 (en voie de révision).

TECHNICIEN CLASSE I (2 postes vacants).

(Concours (TC. 01-75)

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de cet employé consiste à
effectuer divers genres de travaux techniques reliés à la
coordination et à l'organisation de la formation
professionnelle des adultes.

De façon générale il établit et maintient des
communications avec les différents intervenants im-
pliqués dans le processus de la formation professionnelle.
Il coordonne et supervise certaines activités reliées à
l'admission de la clientèle et/ou l'organisation de la
formation.

Il accomplit, au besoin, toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

Posséder un diplôme d'études collégiales profes-
sionnelles, avec champ de spécialisation approprié, ou
posséder un diplôme ou une attestation d'études dont
l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente,
plus un minimum de trois (3) années d'expérience dans
les attributions caractéristiques de cette classe.

TRAITEMENT

\$7,407 à \$10,547 (en voie de révision).

OFFRE DE SERVICE

Faire parvenir son "curriculum vitae" détaillé incluant
photocopies des attestations d'études avant le 4
septembre 1975 (16:00 heures) en mentionnant le
numéro de concours à:

Commission de Formation Professionnelle
de la Main-d'Oeuvre de la région de Québec,
DIRECTEUR SERVICES ADMINISTRATIFS,
1010, rue Borne, Québec, G1N 1L9

carrières et professions

pour faire paraître vos annonces dans cette page, composez

647-3266

Opérateur de Photocomposeuse

Dessinateur en Formulaire
Typoform Inc., Analyste et Concepteur en formulaires, requiert les services d'un opérateur ou d'une opératrice de photocomposeuse.
Expérience nécessaire. Heures de travail de 1 hre p.m. à 8 hres p.m. 5 jours par semaine.
Pour information: 529-4968



291 EST. RUE ST-VALLER, QUÉBEC, Q1K 3P5. TEL. 529-4968

REPRÉSENTANT EN PLOMBERIE-CHAUFFAGE

Expérience requise: minimum 2 ans.
Territoire: Québec et les environs.
Salaire: à discuter.

S'adresser à:
LOUBEC INC.
687-3710

(Demander J.-G. Belzile)

CECIL BUTTERS MEMORIAL HOSPITAL CENTRE D'ACCUEIL

situé à Austin, dans le comté de Brome, est à la recherche de personnel pour combler les postes suivants, pour service de jour, de soir et de nuit.

- Infirmiers(ères) autorisés(ées)
- Infirmiers(ères) auxiliaires

EXPERIENCE: Non nécessaire mais préférable.
SALAIRE: Selon la convention collective et l'expérience.
Pas de rotation.

Prérez de faire parvenir votre curriculum vitae à:

John P. H. Castle
Director of Personnel
Cecil Butters Memorial Hospital
Centre d'Accueil
Austin, Québec. JOB 180

Dû à l'expansion rapide de notre compagnie, nous sommes à la recherche de personnel qualifié dans les secteurs suivants pour prendre charge de différents projets au Québec: voirie - ponts - barrages - viaducs - égouts - aqueduc.

INGÉNIEURS DE PROJETS GÉRANTS DE PROJETS TECHNICIENS EN ARPENTAGE CONTREMAÎTRES COMMIS DE CHANTIERS

Ces postes sont libres immédiatement. Prière d'adresser vos curriculum vitae avec la mention "personnelle", à:

M. Clermont Levasseur
ARGO CONSTRUCTION INC.
C.P. 305, Route 265,
Plessisville, Cté Mégantic, Qué.

COMMIS DE BUREAU

Demandons homme ou femme ambiteux(se) ayant des connaissances dans la tenue de livres et le travail général de bureau.

Salaire selon les qualifications, bénéfices marginaux, etc.

Ecrire à:

Dépt 7494 - Le Soleil

PROFESSEURS DE FRANCAIS demandés(ées)

Pour enseigner le français, langue seconde à Ottawa

AVANTAGES: Salaire \$8,700 à \$11,020 pour 30 hres/semaine.

- Entraînement à Québec

- Contrat de 12 mois ou plus

EXIGENCES:

- B.A. (licence ou équivalent)
- Bonne connaissance de la langue française
- Belle personnalité

Appeler lundi entre 10h.00 ET 2h.00 pour un rendez-vous à:

688-0695

hôpital de chicoutimi inc.

Centre hospitalier ultrasécialisé de 636 lits

RECHERCHE

2 HYGIENISTES DENTAIRES

FONCTIONS:

Sous la responsabilité professionnelle du dentiste hygiéniste, l'hygiéniste dentaire:

- joue un rôle d'éducateur(trice) en matière de santé dentaire, auprès des groupes et individus;
- administre les agents anticariogènes par voie topique;
- assiste le dentiste hygiéniste dans la réalisation et l'exécution du programme de santé dentaire;
- procède à des examens de la bouche;
- fait l'anamnèse, l'inscription au dossier et à la relation.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- diplôme d'études collégiales de Cegap reconnu;
- habileté à travailler en équipe;
- facilité de communication;
- intérêt pour le travail en milieu scolaire.

TRAITEMENT:

Selon les normes du Ministère des Affaires sociales. Les personnes intéressées devront faire parvenir un curriculum vitae complet (photo récente, certificat de naissance et attestations d'études) au plus tard le 29 août 1975 à:

Glaude Gendron, chef de l'embauchage
HÔPITAL DE CHICOUTIMI INC.
C.P. 1006, Chicoutimi, Qué.
TEL: (418) 549-2196 - local 281.

COMPTABLE demandé

Compagnie dynamique recherche un comptable. Expérience dans la construction serait appréciée. Prendre rendez-vous entre 9h a.m. et 5h p.m. à:
872-4721 — 872-4113

IMPRIMERIE GASPESIEENNE recherche

OFFSETTISTE

CONDITIONS DE TRAVAIL: Selon qualifications et expérience.
LIEU DE TRAVAIL: New-Richmond.
392-4460 - 862-2496

REPRESENTANT DEMANDE

Compagnie de Montréal recherche un représentant pour visiter les grossistes dans le domaine de l'alimentation.

District: Québec, Lac-St-Jean, Bas du fleuve.
Salaire: \$13,000 plus boni, allocation de voiture et dépenses payées.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Dépt 7493 - Le Soleil
Les réponses seront traitées confidentiellement.

L'INSTITUTION MGR-GUAY recherche

ENSEIGNANTES BREVET A OU B

avec spécialisation en enfance inadaptée (durée 1 an)

PRÉPOSÉES AUX PENSIONNAIRES

(aides-infirmières ou aides-puéricultrices)

Adresser votre curriculum vitae à:

Directeur du personnel
INSTITUTION MGR-GUAY
1129, route Trans-Canada
Lauzon, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE EASTERN QUEBEC

Requiert les services de:

TROIS (3) PROFESSEURS DE FRANCAIS (Langue seconde)

LIEUX DE TRAVAIL: Gagnon, Schefferville, Thetford Mines.

TRAITEMENT: Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec M. Bernard Maltais le 26 août au plus tard de 8h.30 à 16h.00

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE EASTERN QUEBEC
2046, Chemin St-Louis
Sillery, Qué. Tél.: 688-8730



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

AGENT VERIFICATEUR

La Société des Alcools du Québec recherche les services d'agents vérificateurs pour faire partie de son groupe de vérification interne de Québec.

POSTE: Le service est responsable de l'ensemble des vérifications effectuées dans les succursales de la Société au Québec. Les candidats à ce poste doivent être prêts à passer plus de 40% pour cent de leur temps en déplacement à l'extérieur de Québec.

CANDIDATS: Les agents vérificateurs doivent posséder un D.E.C. avec option Comptabilité ou Finances.

Les candidats recherchés doivent pouvoir communiquer aisément et efficacement avec la direction.

AVANTAGES SOCIAUX: Ce poste offre un excellent programme de formation et une gamme complète d'avantages sociaux dans une entreprise dynamique. Salaires selon l'expérience.

Ecrire au Dépt 7496, Le Soleil Ltée, Québec

LE CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES C.L.S.C. DES TROIS-SAUMONS

RECHERCHE LES SERVICES DE:

UN MEDECIN

FONCTIONS:

- Il participe au sein d'une équipe multidisciplinaire aux programmes de prévention et de soins;
- Il collabore à la mise en oeuvre et au développement des programmes d'intervention dans les domaines de la prévention médicale et des soins curatifs adaptés aux besoins de la population;
- Il participe à la dispensation des soins d'urgence de première ligne et des services externes généraux;
- Il consacre une partie de son temps à la prévention et à la promotion de la santé de la population.

EXIGENCES:

- Être médecin omnipraticien reconnu par la Corporation Professionnelle des Médecins du Québec;
- Avoir la capacité et l'intérêt de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire;

TRAITEMENT:

Selon les échelles de traitements de la politique salariale et administrative du Ministère des Affaires Sociales. Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur demande écrite accompagnée d'un curriculum vitae complet au plus tard le 6 septembre 1975 à:

Le Directeur Général,
C.L.S.C. des Trois-Saumons
C.P. 230,
St-Jean Port-Joli, Québec.
G0R 3G0

PREPOSES(ES) AUX RECHERCHES D'ADRESSES

- Demandés(es) par un organisme public pour travail le jour à titre d'employé occasionnel.
- Expérience requise de 2 à 5 ans dans la recherche d'adresses.
- Salaire selon expérience.
- Faire parvenir curriculum vitae et informations pertinentes à:
Dépt 7486 - Le Soleil

REPRESENTANT DES VENTES

Nous sommes un des principaux manufacturiers d'accessoires électriques au Canada. Nous recherchons une personne dynamique, bilingue, de bonne éducation, avec esprit d'initiative et désireuse de faire une belle carrière dans la vente.

Si vous êtes prêt à assumer des responsabilités, nous offrons un bon salaire, boni intéressant, bénéfices marginaux, voiture fournie, etc.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

THOMAS & BETTS LTD.
3285, boul. Cavendish, suite 340
Montréal, Qué. H4B 2M3

REPRESENTANT DES VENTES Produits agricoles et vétérinaires

TUCO, la division de Upjohn du Canada, requiert les services d'un représentant pour la vente de ses produits auprès de l'industrie agricole et vétérinaire.

La position est pour la région de Québec et environs. Le candidat choisi devra être bilingue, posséder une formation universitaire agricole ou avoir une expérience équivalente dans une industrie connexe.

TUCO offre un salaire intéressant, automobile, dépenses et autres avantages marginaux. S.V.P. écrire en incluant numéro de téléphone et notes biographiques à:

René Roy
LES PRODUITS TUCO
Division Upjohn du Canada
1945 Arvida, St-Bruno, Qué. J3V 3R7

DIRECTEUR DE PRODUCTION

L'ENTREPRISE

- Un important manufacturier de bois ouvré recherche un directeur de production.

LE POSTE

- Le gestionnaire choisi sera responsable de toutes les fonctions reliées à la production; il participera à l'élaboration des prix de revient, des budgets et des objectifs de rendement; il recrutera, formera et développera le personnel.

QUALIFICATIONS

- Le candidat choisi connaîtra à fond le fonctionnement des équipements; il sera un bon organisateur et connaîtra les techniques de gestion les plus récentes. Habile à motiver les gens, autonome et dynamique, il possèdera déjà de 6 à 8 ans d'expérience dans des responsabilités similaires. Le bilinguisme sera un atout.

REMUNERATION

- Selon qualifications

DATE - Immédiatement

Faire parvenir votre curriculum Vitae au:

Dépt 7497, Le Soleil, Québec

CENTRE HOSPITALIER JEFFERY HALE recherche

DIRECTEUR DU PERSONNEL

NATURE DE LA FONCTION:

- Planifier, coordonner et contrôler les activités relatives à la gestion du Personnel et des relations de travail dans le but d'assurer l'utilisation optimale des ressources humaines dans un milieu de travail favorable.

EXIGENCES:

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en relations industrielles ou en administration; ou l'équivalent.
- Bonne connaissance de la langue anglaise.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

- Salaire et avantages d'appoint selon les normes approuvées par le Ministère des Affaires Sociales.

Les candidats devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 5 septembre 1975 au:

DIRECTEUR GENERAL
Centre Hospitalier Jeffery Hale
1250, chemin Sainte-Foy,
Québec, G1S 2M6

L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LA VILLE DE SAINTE-FOY

requiert les services d'un

ADMINISTRATEUR

SOMMAIRE DE L'EMPLOI:

Sous la responsabilité du Conseil d'Administration de l'Office Municipal d'Habitation, l'Administrateur voit à la planification, l'administration, l'organisation, la direction et au contrôle des activités reliées à l'Office. Il agit aussi comme conseiller et secrétaire du Conseil d'Administration.

DE FAÇON PARTICULIERE:

Il reçoit les demandes de location, dresse et maintient une liste d'attente des personnes éligibles. Il entretient les liaisons entre les locataires, les contribuables, l'Office et la Corporation municipale.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS:

- Posséder une formation collégiale en administration ou l'équivalent;
- Avoir cinq (5) ans d'expérience directement pertinente à la gestion d'immeubles;
- Posséder les aptitudes, les qualités personnelles et les traits de personnalité appropriés.

TRAITEMENT:

A discuter selon les qualifications et l'expérience.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 9 septembre 1975 à l'attention de:

L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LA VILLE DE SAINTE-FOY
a/s le service du personnel
et des relations industrielles
1000, Route de l'Eglise
Sainte-Foy, Qué. G1V 4E1



DE PLACE STE-FOY

SERA ENCORE PLUS GRAND
De nouveaux postes s'ouvrent pour vous:
VENDEURS EN CONFECTION POUR HOMMES
VENDEUSES EN CONFECTION POUR DAMES
Semaine de 30 ou 38 heures
Conditions de travail toujours plus intéressantes
Prendre rendez-vous avec **Charles Champoux** à:
692-3630

BROSSEAU, DE BLOIS, DESCARREUX & ASSOCIES

ARPENTEURS-GEOMETRES HOMMES D'INSTRUMENTS

et CHEFS D'EQUIPE

avec expérience pour travaux à la Baie James

Faire parvenir curriculum vitae à:

327, 3e Rue
Chibougamau
Abitibi-est
Qué.

CEGEP MATANE poste ouvert

BIBLIOTHECAIRE

QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme de 1er cycle en bibliothéconomie.

DUREE DE L'EMPLOI:

Année scolaire 1975-76.

TRAITEMENT:

Minimum: \$8,578 - maximum: \$14,500 (en voie de révision).

CANDIDATURES:

Immédiatement par écrit à l'adresse suivante:

M. Georges-E. Bouchard, secrétaire général,
CEGEP de Matane
616, St-Rédempteur, Matane, Qué.

LE CENTRE HOSPITALIER STE-ANNE-DE-BEAUPRÉ

Hôpital pour soins généraux de courte durée recherche

DIRECTEUR(TRICE) DES SOINS INFIRMIERS

FONCTIONS: Planifier, coordonner et contrôler les activités relatives aux soins infirmiers, dans le but de répondre adéquatement aux besoins en soins des bénéficiaires.

EXIGENCES: Détenir un D.E.C. professionnel en techniques infirmières ainsi qu'une année de spécialisation en administration ou en sciences infirmières; ou l'équivalent.

Faire parvenir curriculum vitae à:

M. Robert Beaulé
Directeur général
LE CENTRE HOSPITALIER STE-ANNE-DE-BEAUPRÉ
9974, av. Royale
Ste-Anne-de-Beaupré, P.Q.

DIRECTEUR GENERAL

C.L.S.C. Basse-Ville, Québec

L'ORGANISME

Le Centre Local de Services Communautaires (C.L.S.C.) Basse-Ville, Québec, est un organisme paragonnemental récemment créé dans le cadre de la loi 65. Il offre des services de santé, sociaux et d'action communautaire à environ 40,000 personnes résidant dans 11 paroisses du secteur de la basse-ville de Québec.

LES FONCTIONS

Sous l'autorité du Conseil d'Administration, le candidat recherché dirigera et coordonnera toute l'administration de l'établissement dans le cadre de ses règlements. Il préparera le budget de l'organisme et le plan d'organisation de l'établissement. Il mettra en vigueur et à opérer un système efficace de gestion et de contrôle pour assurer la garde, la conservation et l'utilisation des ressources du Centre. Il élaborera, mettra sur pied, administrera et dirigera, en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire dont il sera l'animateur, des programmes et des services de santé, sociaux et d'action communautaire qui répondent aux besoins exprimés par la population. Il s'assurera que les orientations, objectifs et priorités définis par le Conseil d'Administration, soient respectés. Il établira et maintiendra des relations avec les groupes du milieu, les autres établissements du réseau et le ministère des Affaires sociales. Il assurera le contrôle et assurera la circulation de l'information pertinente à chaque groupe. Il remplira toute autre fonction reliée à ses responsabilités.

EXIGENCES

Souple, ferme et dynamique, il a une bonne expérience et/ou formation soit en administration et/ou en sciences sociales. De préférence, il a une connaissance du secteur des affaires sociales et il est sensible à la philosophie et à la démarche du C.L.S.C. Il est capable de travailler en équipe, sa compétence ne l'empêche pas d'être à l'écoute des besoins et aspirations de son milieu. Il a des notions de psychologie, de sociologie et d'animation. Il suscitera une prise en charge chez chacun des membres de l'équipe multidisciplinaire qu'il animera. Il a de la facilité pour communiquer tant avec les groupes que les individus. Il s'exprime et rédige avec facilité. Il est intéressé à relever un défi de taille. Son salaire tiendra compte de sa compétence et des politiques salariales du ministère des Affaires sociales.

Veillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae, avant le 9 septembre 1975, à l'adresse suivante. Toute demande sera gardée confidentielle.

Conseil d'Administration
a/s Jean-Yves Légaré, administrateur délégué
C.L.S.C. Basse-Ville
255, Marie-de-l'Incarnation
Québec G1N 3G9

le monde

Levée de boucliers en Israël

(d'après AFP-UPI-AP) — Les manifestations dont M. Henry Kissinger est actuellement l'objet en Israël sont telles qu'elles font craindre un nouvel échec de sa mission de médiation au Proche-Orient.

A son arrivée hier dans la capitale juive, le chef de la diplomatie américaine a été accueilli par les pires manifestations qu'il a vues en Israël depuis vingt ans. Depuis quatre jours, des groupes d'extrême-droite sillonnent les rues de Jérusalem pour signifier leur hostilité à toute "capitulation" à l'égard de l'Égypte que semble devoir être à leurs yeux tout nouvel accord de désengagement dans le Sinaï.

Les autorités juives ont même procédé à l'arrestation de trois militants de la Ligue de Défense juive — organisation sioniste américaine — qu'elles soupçonnent d'avoir voulu assassiner M. Kissinger.

Cette nouvelle a été diffusée sans autre précision par la radio d'État qui s'est bornée à dire "qu'ils voulaient du mal à M. Kissinger".

Les quelques milliers de manifestants que la police a dû disperser en usant des groupes de gaz lacrymogènes et avec l'aide de soldats en

tenu de combat ont paralysé la circulation automobile sur la route que M. Kissinger devait utiliser pour se rendre à la Knesseth — le Parlement — où l'attendait une réception des autorités israéliennes.

Auparavant M. Kissinger avait gagné la capitale en hélicoptère, les manifestants ayant bloqué les routes conduisant de l'aéroport au centre-ville.

Les mesures de sécurité prises par les autorités israéliennes étaient, selon la radio, les plus sévères qui aient jamais été mises en place depuis vingt-sept ans. Elles dépassaient tout ce qui avait été organisé pour la venue du président Richard Nixon plus d'un an auparavant.

Depuis trois jours, les manifestants ont gagné en intensité contre la politique du gouvernement israélien. Mercredi, à la suite de deux défilés organisés par la droite dans les rues de Jérusalem, cinq jeunes gens ont pénétré par la force dans la demeure du ministre des Affaires étrangères, M. Yigal Allon, avant d'être arrêtés par la police.

Les manifestations d'hostilité à M. Kissinger ne se sont pas limitées à l'extérieur du parlement. Ainsi Mme Geou-

la Cohen, député du Likoud, nationaliste de droite, et ancienne héroïne du combat mené par le groupe "Stern" contre les autorités mandataires britanniques, a justifié la réputation de virulence de ses interventions. S'approchant du secrétaire d'État, qui est resté de marbre, elle lui a lancé: "Ce n'est pas ici qu'est la réception, mais dans la rue. C'est là que vous devriez aller".

OPTIMISME

Ce deuxième voyage du secrétaire d'État américain au Proche-Orient, après l'échec de sa première médiation en mars dernier, semble se présenter sous d'assez bons auspices, bien que les manifestations d'hostilité à l'accord, qui se déroulent depuis trois jours en Israël, aient fait naître de nombreuses inquiétudes.

Bien que le président Gerald Ford ait affirmé qu'il n'aurait pas autorisé le voyage de M. Kissinger s'il n'avait pas jugé qu'il avait de "bonnes chances de succès", on estime, dans les milieux diplomatiques, que les chances de réussite du secrétaire d'État américain n'atteignent pas les 90 pour cent que lui-même avait fixés pour entreprendre une nouvelle "navette".

Le projet d'accord de désengagement négocié ces dernières semaines à Washington entre les représentants israéliens et égyptiens laisse en effet un certain nombre de lignes en blanc.

Il reste encore à déterminer l'importance des forces de l'Égypte et des Nations unies autorisées à stationner

dans le Sinaï, à établir qui contrôlera la route d'accès aux champs pétrolifères d'Abou Rodeis, qui sera chargé de faire fonctionner les stations d'observation électronique dans les montagnes du Sinaï, et enfin quel sera le rôle des États-Unis en cas de reprise de la conférence de Genève.

Il semble à peu près cer-

tain que des points très importants ont été résolus et notamment le retrait des troupes israéliennes des cols de Mitla et Gidi, ainsi que des champs pétrolifères d'Abou Rodeis.

Si Israël a accepté de faire certaines concessions, elle demande des contreparties et exige ainsi que les Américains portent leur aide à \$3.8

milliards et y ajoutent \$300 millions en compensation de l'abandon de la région d'Abou Rodeis.

Les difficultés de la négociation des prochains jours risquent encore d'être accrues non seulement par les manifestations de la droite israélienne, mais aussi par l'éventuelle action des Palestiniens qui estiment être "ou-

bliés" dans cet accord. Après s'être entretenu avec les dirigeants israéliens, le secrétaire d'État américain doit se rendre aujourd'hui à Alexandrie afin d'y rencontrer le président égyptien Anouar El Sadate. Demain, il devrait gagner Damas pour s'entretenir avec le président syrien Hafez El Assad et rentrer à Jérusalem dans la soirée.

La situation demeure confuse au Portugal

LISBONNE (AP) — La crise gouvernementale portugaise semblait proche de son dénouement hier au moment où des officiers modérés s'apprêtaient à obtenir le départ du premier ministre, le général Vasco Gonçalves, accusé d'être pro-communiste.

Le chef de l'État, le général Francisco da Costa Gomes, s'est entretenu avec les militaires de l'aile modérée des forces armées au moment où circulaient des rumeurs sur des mouvements de troupes et sur la nomination d'un nouveau chef du gouvernement.

Une unité d'artillerie favorable au général Gonçalves a pour sa part encerclé les immeubles de la télévision nationale, apparemment sans en avoir reçu l'ordre, puis a quitté les lieux.

Un porte-parole du chef de l'État, qui a autorisé pour remercier et désigner le chef du gouvernement à indiqué qu'une déclaration sur la situation politique était imminente.

Le cabinet de la présidence de la république s'est toutefois refusé à confirmer ou à infirmer les informations selon lesquelles des officiers modérés, regroupés autour de l'ancien ministre des Affaires étrangères, le commandant Ernesto Melo Antunes, auraient menacé de déclencher un putsch militaire si l'actuel premier ministre n'était pas écarté dans un délai d'une semaine.

Le fossé au sein des forces armées portugaises semble s'élargir de plus en plus. Ainsi, l'amiral José Pinheiro Azevedo, chef d'état-major de la marine, a-t-il publié un communiqué favorable, semble-t-il, au général Gonçalves. On sait que la marine est considérée comme l'arme qui a basculé le plus à gauche depuis le 25 avril.

Dès qu'il apporte son soutien au programme anti-Gonçalves inspiré par le gé-

Outrage à la pudeur

PALERME, Sicile (Reuter) — Dix "gentilles membres" du Club méditerranéen, en vacances au village de Cefalù, à l'est de Palerme, ont été inculpées d'outrage à la pudeur par les autorités italiennes pour s'être dorées au soleil dans le plus simple appareil.

La question de la nudité sur les plages et du monokini pour les dames est à l'ordre du jour, cet été, en Italie, d'autant que les réactions ont été très différentes selon les endroits.

ral Otelo Saraiva de Carvalho, chef des forces de sécurité (Copcon) et actuel membre du triumvirat militaire, le texte de la marine estime indispensable l'approbation à apporter au général Gonçalves et à son gouvernement par les forces armées.

"Ce moment est particulièrement grave, a déclaré mercredi le général Gonçalves devant une assemblée de sergents, parce que la réaction et le fascisme sont passés à l'attaque et poursuivront leurs assauts". Dans son discours qui a constitué un véritable appel à l'unité des forces armées, le premier ministre a invité son auditoire à se battre à ses côtés pour réaliser cet objectif.

Par ailleurs, le général Gonçalves s'efforce de maintenir la survie de son gouvernement, nommé il y a 10 jours dans le but de mettre fin à une crise longue d'un mois. Il annoncerait notamment, croit-on savoir, "un programme de transition" constituant un pas en avant vers l'instaura-

tion du socialisme au Portugal.

L'attention s'est déplacée hier en direction du général Carlos Fabiao, actuel chef d'état-major de l'armée, qui pourrait succéder au général Gonçalves à la tête du gouvernement.

Officier plutôt modéré dont les opinions politiques exactes sont peu connues, le général Fabiao serait considéré comme un candidat acceptable aux yeux du général Carvalho. Les "neuf" officiers du groupe Antunes de leur côté n'élèveraient pas d'objection à son endroit.

Toutefois, on ne savait toujours pas avec clarté hier, si le chef d'état-major de l'armée de terre remplacerait le général Gonçalves au sein du triumvirat ou bien s'il serait nommé vice-premier ministre dans un gouvernement que dirigerait l'actuel chef de l'État.

CENTRE DE VERRES DE CONTACT CHAREST

Polyclinique
Vision-Santé Charest
210 est, boul. Charest
Suite 105
Face à la
Gare Centrale d'Autobus
529-6641

ATTENTION

QUAND IL S'AGIT DE "PREFINIS", VOUS AVEZ UN CHOIX INCROYABLE, TOUT DE PREMIÈRE QUALITÉ ET DES PRIX COMME DANS LE PASSÉ, QUI ONT TOUJOURS DÉFIÉ TOUTE COMPÉTITION. GRAND INVENTAIRE DE PANNEAUX, TOUS 4' x 8'.

Nous faisons la livraison à l'extérieur également

<p>NOYER NATUREL . 14.95 CHENE NATUREL . 12.75 VIOLET 6.50 COULEURS: OR, ROSE VERT, BLEU 5.95 BARNWOOD 6.75 YELLOW 5.95 AUTOMNE OAK 5.50 FRENE RUSTIQUE 7.75 LOTUS 4.95 EARLEY DOWN 5.75 PACIFIC WALNUT .. 5.95 WHITE BLOND..... 4.95 NUGGET 5.95 CHENES 5.95 MIC PECAN..... 4.95 ORME PROVINCIAL . 6.85 PREFINIOR 6.85 SILVER 5.50</p>	<p>PANNEAUX PREFINIS SUR BOIS première qualité \$325</p> <p>BLANC ANTIQUE 5.95 LIGHT OAK 5.50 CAPRI 5.95 FRENE ORIENTAL ... 4.95 CHENE 4.95 MONTAGNAIS 4.95 GRIS FUME 6.95 WHITE BLONDE..... 4.95 BLANC 5.45 MONTAGNAIS 5.40 CEDRE NOUVEAU 5.40 PIN NOUVEAU 5.40 ROSE WOOD 4.95 WINDSOR 4.95 LAMINA WALNUT 5.95</p>
--	--

LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE
Aux matériaux neufs et usagés de toutes sortes à prix d'usines

MODERN PLYWOOD LTD.

1205 Courcellette - Ville de Béfair - Tél. : 842-1911
Taxe fédérale incluse • Ouvert jeudi et vendredi soir

Pollack

Mail St-Roch, Sainte-Foy, Galeries Chagnon, Lévis

DITES SIMPLEMENT "PORTEZ A MON COMPTE"

VENTE D'AOUT

DERNIER JOUR SAMEDI

Jupes nouvelle longueur et chandails d'allure sport, un duo des plus en demande!

6⁹⁹ ch.

Indifférents au temps et à l'heure, ce sont les passe-partout discrets de 9 à 5 et recherchés à l'heure du coquetel... Jeune et issouciante, c'est une mode versatile... offrez-vous-à à bon compte durant nos jours d'aubaines de la VENTE D'AOUT!

A. Tout un lot de jupes variées dans les tissus unis et offertes suivant la gamme des coloris en vogue cet automne. Tailles 5 à 15 ans.
Rég. 14. à 24. 6.99

B. Et pour compléter, les pulis seyants 100% acrylique. Un choix incomparable dans les tricotés unis. Les couleurs sont parmi les plus populaires de la palette. Tailles: P.M.G.
Rég. 14. et 20. 6.99

Mail St-Roch, VETEMENTS SPORT POUR DAMES (Rayon 560), deuxième étage.
Sainte-Foy et Lévis, étage supérieur.



Jeans signés 'Tee-Kays' offerts en grand spécial!

Val. rég. 7 à 12, 10.00
Val. rég. 14 à 20, 11.00

4⁹⁹

Pour l'adolescent bien de son temps, ces jeans 100% coton sanforisés, durables et coupe dernier cri. Modèle avec passe-cinture et jolie surpiqûre. En véritable bleu denim. Profitez de la vente d'aout, achetez-lui en plusieurs paires.

529-9292

TELEPHONEZ

Mail St-Roch, CONFECTION POUR BANCOES (Rayon 600), troisième étage.
Sainte-Foy et Lévis, étage supérieur.